



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

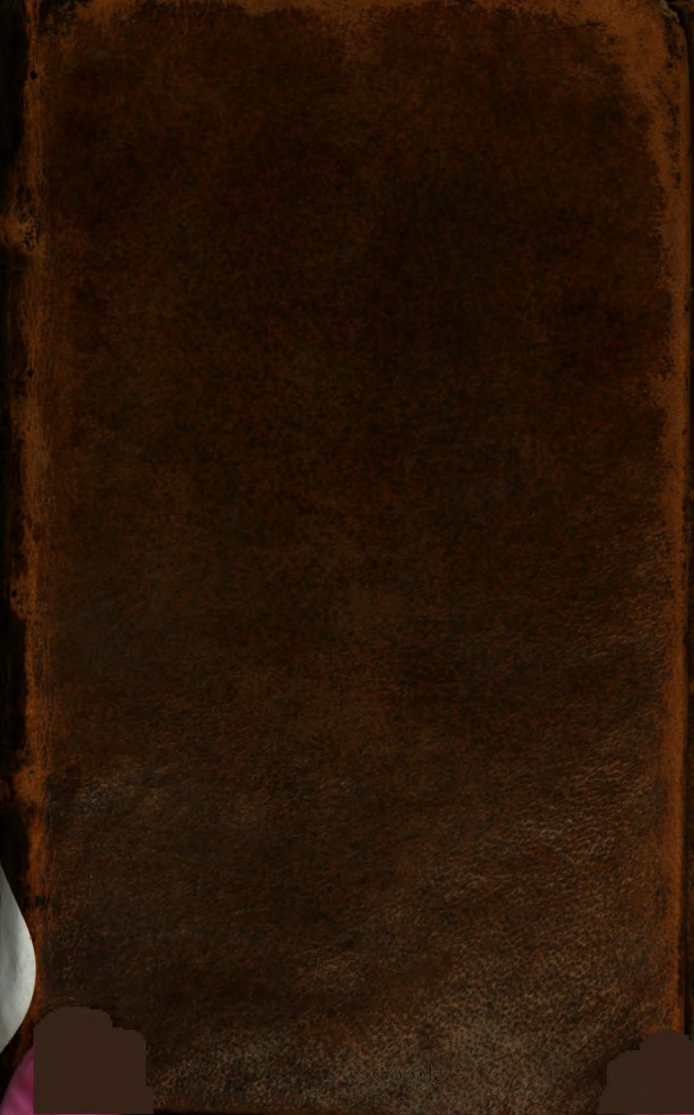
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.

FEBRIER 1696.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. D C. X C V I.

Avec Privilege du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generally de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela d'avantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



RECEVUE

CALANDE

FEVRIER 1693



IE sçay, Madame, que
tout ce qui vous parle
du Roy, vous est agréa-
ble. C'est ce qui m'oblige à
commencer cette Lettre par
les Vers que vous allez lire.
Ils sont de M^r de Beroulaud,
A iiij

8 MERCURE

qu'il les a intitulées, *L'Anneau d'Horace*, & il les a adressées à Mademoiselle de Scudery, en luy envoyant un Anneau d'or, dans lequel est enchassée une Agathe antique, où l'on voit le Portrait d'Auguste en relief.

L'*Aimable Courtisan d'Auguste,
Horace, dont la Lyre enchantait les
humains,
Portoit au doigt ce petit Buste
Du plus grand de tous les Romains.*

2
*Pour louer ce Maître du monde,
Qui, l'honorant d'un si beau
sort,*

GALANT. 9

*Luy fit sentir sa main en bienfaits
si feconde ,*

Ce Portrait l'inspiroit d'abord :

§

*Mais, Sapho, si jadis cette puis-
sante Image*

*Sceut l'échauffer d'un feu si char-
mant & si doux ,*

*A qui convient si bien qu'à vous
Ce reste de son heritage ?*

§

*Les Graces, comme à luy, sur cent
sujets divers*

*Vous ouvrent leur noble carrière,
Et son ame en vos mains passe encor
toute entiere ,*

*Quand le nom de Loüis sur l'aile de
vos Vers ,*

*Ainsi qu'en un char de lumiere,
Vole aux deux bouts de l'Uni-
vers.*

2

*Que dis-je ? Horace même auroit
 manqué d'haleine,
 Et n'auroit pu vous imiter ,
 S'il eust eu comme vous sur les bords
 de la Seine
 Tant de miracles à chanter.*

S

*Qu'auroit-il dit de Mons , de Be-
 sançon , de l'Isle,
 Et de tant d'Ennemis avec un bras
 d'Achille*

*Repoussez en tant de façons ?
 Peut-estre qu'au milieu de ces riches
 moissons ,
 Sa Muse impuissante & stérile
 N'auroit pu lui fournir que de trop
 foibles sons.*

2

*Peut-estre que l'Anneau qui fit
 couler sa veine*

GALANT. II

*Parmy tant de rayons n'auroit de
rien servi,*

*Et que son œil surpris n'eust soutenu
qu'à peine*

*Les hauts faits qui l'auroient
ravi.*

S

*Mais Louis d'un regard fait cent
fois plus qu'Auguste*

*N'eust fait avec mille regards,
Sapho, quand vostre esprit & s'vivif
& s'juste*

*Sous des tas de Lauriers nous peint
ce nouveau Mars.*

S

*Pour moy, malgré ma longue
absence,*

*Je croy revoir encor ce Héros de la
France,*

*Quand mon zèle à mes yeux retra-
çant ce Vainqueur,*

12 MERCURE

Chaque instant offre à ma mémoire

*Le Portrait que toute sa gloire
A si bien gravé dans mon cœur.*

Voicy la Réponse que Mademoiselle de Scudery a faite à M^r de Beroulaud. Il est merveilleux que le nombre des années n'ait point altéré ce feu d'esprit admirable qu'on a veu toujours briller dans tout ce qui est party de sa Plume.

L'*Anneau d'Horace est précieux,*

Il plaît à tous les Curieux ;

Mais , Damon, l'oserois-je dire ?

GALANT. 13

*J'eusse bien mieux aimé sa Lyre.
Peut-être me la cachez-vous,
Et vous chantez d'un ton si doux,
Si noble, si haut, & si juste,
Un Heros bien plus grand qu'
Auguste,*

*Que j'ay sujet de soupçonner
Que vous pouviez me la donner.
Quoy qu'il en soit, je vous la
laisse,*

*Je n'aurois pas assez d'adresse
Pour en tirer un son charmant;
Mais je chanteray hardiment
Que la verité toute pure,
Sans ornement & sans figure;
Suffit pour faire voir que les Heros
Romains*

*N'estoient près de Louis que des
phantômes vains,
Et que le faux éclat de leurs vertus
payennes*

14. MERCURE

Est terny pour jamais par ses vertus Chreftiennes.

Quand il répand son ame aux pieds de nos Autels ,

Il ne compte pour rien ses Lauriers immortels ,

Et cette humilité , qui n'eut jamais d'exemple ,

Luy fait bien plus d'honneur que n'auroit fait un Temple.

Le titre de la Lettre dont je vais vous faire part , vous apprendra dequoy il s'agit.



MONSIEUR.

S'il n'y avoit que les beaux esprits capables de nouvelles reflexions , j'aurois dû me taire pour me rendre justice, & ne pas m'exposer à perdre les bons sentimens que vous pourriez avoir pour moy , mais je sçay par expérience

16 MERCURE

que sans estre un genie on peut avoir de nouvelles idées à l'occasion des nouveaux objets qui se presentent , & qu'il ne faut pas estre fort habile pour former des doutes sur beaucoup d'endroits de vostre Lettre. Vous en jugerez par la suite.

Mais souffrez, Monsieur, que je vous dise d'abord que je me crois dispensé de répondre à certaines de vos demandes , parce que je l'ay déjà fait dans ma Replique, & que j'auray lieu d'estre content de celle-cy, si j'ay le bon-

heur de ne pas m'y contredire autrement que vous me reprochez d'avoir fait dans la précédente. Il faut que vostre esprit, *qui n'est pas*, dites-vous: *un esprit de chicane & à vetille*, vous ait pour ce coup délaissé. Vous vous seriez sans cela apperceu que quand je fais, comme les Peripateticiens, le partage de la douleur entre l'ame & le corps, je parle déterminément de nous, qui ne sommes, ny ne pouvons estre heureux en cette vie; l'usage des creatures ne faisant qu'exciter nos appetits, loin de

Février 1695.

B

18 **MERCURE**

les contenter, & que quand je l'attribuë toute au corps, se parle expressement de J. C. qui me paroist n'avoir pû souffrir que dans cette partie de son Estre, son ame estant parfaitement heureuse, & devenuë par là incapable de douleur. J'en dis là, ce me semble, assez pour vous convaincre qu'il n'y a pas seulement ombre de contradiction en tout ce qu'il vous a plû en trouver, & que c'est sans raison que vous m'attribuez de rompre l'union que Dieu a mise entre l'ame & le corps,

pour concilier des passages de l'Ecriture qui semblent contraires. Dans quel endroit de ma Replique, Monsieur, ay-je fait cet injuste partage, que de donner au corps toute la capacité de souffrir, & à l'ame la seule capacité d'estre heureuse ? Parlay-je alors comme vous faites, de l'homme en general ? N'est-ce pas de J. C. en particulier que je dis, que pour concilier les passages que j'avois rapportez ; & ceux qui marquent sa vision beatifique & l'excès de ses tourmens, on devoit attribuer à son ame

20 **MERCURE**

*un bonheur sans mélange de peine,
& à son corps la capacité de tout
souffrir & de tout endurer? Qu'y
a-t-il là qui ne s'adresse & qui
ne se rapporte uniquement à
J.C? Il estoit homme, & avoit
un corps & une ame comme
nous; il est vray, mais l'estoit-il
à nostre façon? Estoit-il
passible dans son ame, igno-
rant, faillible, porté au mal,
sujet à des mouvemens de
passion prévenans comme
nous? On peut & on doit
donc dire de luy beaucoup
de choses qu'on ne peut & qu'on
ne doit pas attribuer au*

reste des hommes? D'ailleurs, sachant que l'union de son corps & de son ame a esté indissoluble pendant sa vie, aussi-bien qu'elle l'est en nous durant tout le cours de la nôtre, ne dis-je pas au sujet de la sueur de sang, *qu'une veuë vive & presente, entre autre chose, des tourmens qu'il devoit endurer, la luy causa par une suite necessaire de l'union de son corps avec son ame?* Enfin nostre differend ne roule-t-il presque pas sur la capacité du corps à sentir uni à l'ame? Je vous prie donc, Monsieur,

22 MERCURE.

d'estre dorenavant de meilleure foy, ou du moins de mieux réfléchir sur ce que vous critiquez, pour ne pas combattre des Phantômes, & imposer si grossièrement. Vostre second n'a pas eu si bonne veuë que vous. Il n'a rien apperceu de semblable dans ma Replique.

Mais ce que vous alleguez pour défendre la conduite que vous avez tenuë dans l'ordre de vostre réponse, ne me paroist pas mieux trouvé. Je laisse ce qui me regarde personnellement, & ne parle

GALANT. 23

que du sujet de nostre différend. Je suis encore de sentiment, que quelque connoissance que vous supposiez que j'eusse de vostre doctrine, vous deviez prouver, pour ne rien omettre d'essentiel à l'éclaircissement de mon doute, l'incapacité du corps à sentir, quoy qu'uni à l'ame. C'estoit prendre les choses dans leur principe, & conserver le dedans de la place, quand bien vous auriez eu de la peine à en défendre les dehors. Pouviez-vous ne pas voir, que si je n'attaquois pas directe-

24 MERCURE

ment vostre principe des sensations, je prenois le chemin le plus court pour le détruire & le renverser ? Car posé que J.C. qui a constamment beaucoup souffert pour nous, ne l'ait pû faire dans son ame, ne suit-il pas visiblement, ou que cet homme de douleurs n'a du tout rien souffert, à cause de l'incompatibilité du bonheur dont son ame jouissoir, avec la douleur que la beatitude exclut necessairement, ou que s'il a souffert, comme il est de foy, c'est uniquement dans son corps, qui

GALANT: 25

qui seul devoit estre en luy
susceptible de douleur, n'y
ayant autre chose qui püst
en estre capable, tandis qu'il
demeura à recevoir le don
d'impassibilité, qu'il n'eut
qu'à sa resurrection; ce qui,
comme vous voyez, ne dé-
truit pas moins vostre prin-
cipe, qu'il vient naturelle-
ment dans l'esprit, & qui
par consequent vous devoit
engager à établir d'abord l'in-
capacité du corps à rien souf-
frir, uni ou separé de l'ame,
& à déclarer par là, sans par-
ler de l'exemple des animaux,

Février 1696.

C

26 MERCURE

un fait qui ruine aussi irreparablement vostre sentiment en ce point, qu'il est certain & incontestable dans l'analogie de la Foy. Vous venez de vous acquitter de ce devoir, & je vais vous dire ce que je pense de vos preuves.

Vos preuves, il est vray, à ne les considerer que selon l'impression naturelle qu'elles font dans l'esprit, sont plausibles & convaincantes; mais quand on porte ses vûes au delà de la signification des termes dont vous vous servez pour étaler vos raisons, on

trouve qu'elles ne sont pas si pressantes qu'on s'y doive rendre d'abord. D'ailleurs, vostre Secte défend, tant la raison y regne, non l'imagination, d'abandonner un sentiment dont on est convaincu pour les difficultez qu'on y oppose, & pour les raisons contraires qu'on a peine à résoudre. Ainsi quand vos preuves seroient incontestables & sans réplique, je ne serois pas obligé de changer de sentiment pour suivre le vostre. Je croirois en pouvoir user icy comme vous faites lors

C. ij

28 MERCURE

qu'il s'agit de répondre aux raisons invincibles qu'on allègue contre l'opinion que vous soutenez sur la nature des idées. L'Auteur de la Recherche de la vérité, prouve, ce me semble, démonstrativement que nostre ame ne peut estre à elle-même sa lumière; que ses modalitez n'étant que tenebres, ne peuvent l'éclairer, & qu'il est inconcevable qu'un estre fini soit representatif de l'Estre infini, dont nous avons idée. A cela vous répondez qu'il est de la nature de l'ame de tout voir &

de tout connoître, qu'estant une expression de la Divinité que nous adorons, elle trouve, comme son Auteur, en elle même les idées de tous les estres, & y voit toutes choses selon qu'elle est différemment modifiée.

Ne pourrois-je pas dans le cas présent vous payer d'une raison semblable, & vous dire qu'il est de la nature du corps uni à l'ame de sentir, pour s'approcher ou s'éloigner des objets, selon qu'ils luy conviennent; que la raison de ce fait est le bon plaisir

C iij

30 MERCURE

de celuy qui opere tout ce qu'il veut dans le Ciel & sur la terre, & que sa volonté faisant la nature de chaque chose, selon ces belles paroles de S. Augustin, *Voluntas tanti ubique Conditoris rei cujusque natura est*, il luy a plû établir entre l'ame & le corps une union si étroite, qu'il ne se passe rien dans l'une de ces parties, que l'autre ne s'en ressent. Point de sensation dans le corps qu'il n'en arrive dans l'esprit; point de perception dans l'esprit sans quelque mouvement sensible

dans le corps. Ainsi la perception confuse des objets se faisant par les sens, l'ame est aussitost avertie de leur presence, lors que l'impression qu'ils font sur eux est assez forte pour passer jusqu'au cerveau, où elle reside principalement. Avertie ainsi en un instant de ce qui se passe, elle juge de la convenance des objets pour la conservation du corps, par la regle courte & aisée du plaisir ou de la douleur qu'elle ressent conjointement avec luy, & se portant à même temps ensemble

32 MERCURE

à la recherche ou à la fuite des objets, selon qu'ils ont paru avantageux, ou nuisibles par le plaisir, ou la douleur prévenante qu'ils ont causée; plaisir & douleur, qui n'est pas, quoy qu'en dise M^r Descartes, une suite de la connoissance de nostre ame, mais bien une occasion à la rendre attentive, & par son attention à connoistre & à juger de ce qui se passe au dehors. C'est ce qu'il y a en nous de plus que chez les animaux, qui après la perception des objets par les sens, & le dé-

bandement des ressorts de leur machine, se portent à la recherche ou à la fuite des objets comme aveuglement & par instinct, ce qui ne les empêche pourtant pas de faire exactement le choix du meilleur avec le bon, de l'utile avec l'inutile, du nuisible avec le salutaire, & d'operer mille autres effets qu'on ne peut guère bien attribuer qu'à des estres en quelque sorte intelligens.

Mais répondons plus directement à vos preuves, & pour le faire sans équivoque,

34 MERCURE

& sans user de termes que vous dites ne rien signifier, quoy que les Peripateticiens s'entendent fort bien lors qu'ils s'en servent, souffrez, monsieur, que je distingue trois sortes d'effets qui naissent naturellement en nous par l'impression des objets sur nos sens. Le premier est l'ébranlement des nerfs destinés à la sensation par l'Auteur de la nature. Le second est la réaction qui se fait en ces nerfs vers l'objet qui cause leur ébranlement. Le troisième enfin qui suit des pré-

cedens , est le débandement des ressorts merveilleux de la machine de nostre corps , pour s'approcher ou s'éloigner des objets , selon que leur impression nous les fait trouver bons ou mauvais. La sensation corporelle ne consiste ny dans le premier , ny dans le troisiéme de ces effets , qui ne sont que pur mouvement de parties , mais bien dans le second qui détermine le corps à la fuite ou à la recherche des objets sensibles souvent même en nous avant l'usage de la raison &

36 MERCURE

la détermination de la volonté. Ainsi, monsieur, ce n'est pas un morceau de chair taillée en forme d'œil, qui fait la veuë corporelle, c'est la réaction du nerf optique vers la chose qui frappe l'œil, & qui nous la fait regarder fixement, ou en détourner les yeux selon qu'elle est agreable ou desagrecable à voir. Ce n'est pas non plus l'ébranlement que la pointe d'une aiguille cause dans les nerfs de la main, qui fait que nous disons que la main sent; c'est la réaction de ces mêmes nerfs

qui fait cet ébranlement, & qui fait que nous retirons aussi-tost la main, & que nous cherchons le remede à son mal. Le même arrive en nos autres sensations des sens, de l'oüie, du goust & de l'odorat.

Car de dire, comme vous faites, qu'il n'y a qu'un ébranlement dans les parties de nos sens qui doit se communiquer jusqu'au cerveau, afin que l'ame juge de ce qu'il y a à faire sur ce qu'elle ressent, & mette ensuite le corps en mouvement, de quoy servi-

38 MERCURE .

ront donc les sens dans les animaux, qui, selon vous, n'ont point d'ame propre à sentir & à juger par là de ce qui leur convient, ou qui leur est contraire? Ne leur seront-ils donc que pour estre ébranlez, & mettre leur machine en mouvement; & à nous, outre cela, que pour faire pâtir l'ame beaucoup plus que pour luy donner du plaisir? Et qu'est-ce qui mettra leur corps dans la juste situation qu'il faut pour éviter un coup subit & dangereux, & le lancer sur la proye avec tant d'adresse &

de proportion , que nous le voyons avec étonnement ? Cela se peut-il bien sans nulle connoissance , ou machinalement , comme on dit d'ordinaire ? Un mouvement aveugle peut-il diriger les esprits vitaux si rapidement & si à propos dans les parties du corps nécessaires pour pouvoir s'approcher ou s'éloigner des objets ? Peut-il faire que lors qu'un animal joint dans sa bouche deux sortes d'herbes , dont l'une n'est pas propre à sa nourriture , il rejette celle-cy dans

40 MERCURE

le temps qu'il avale l'autre ?
N'est-il pas besoin pour faire
une telle distinction de diffé-
rens sentimens, qui luy fas-
sent juger que l'une ne luy
vaut rien, & que l'autre luy
est bonne ?

Mais d'où viennent en
nous ces mouvemens qui
nous portent sans délibéra-
tion vers les biens sensibles,
& nous font éviter les perils
sans que l'ame les ait prévûs
& en soit avertie ? D'où vient
qu'en lisant cecy, vous por-
tez vos yeux à la fin de cha-
que ligne, vers celle qui suit

GALANT. 41

immédiatement , sans que
vostre ame occupée de ce que
vous lisez , y prenne garde ,
& s'apperçoive qu'il n'y a plus
rien à lire de ce costé de mar-
ge ? D'où vient que le Sau-
veur use du seul témoignage
des sens , pour prouver la ve-
rité de sa Resurrection à l'A-
postre Thomas , qui ne le vou-
lut croire qu'à condition qu'il
vist & touchast ses playes ?
D'où vient , enfin , que l'A-
postre Saint Jean réduit les
plaisirs criminels de ce mon-
de à ceux de l'esprit , qu'il ap-
pelle *superbia vitæ* ; & à ceux

Février 1696. D

42 MERCURE

du corps, qu'il distingue entre ceux des yeux, qu'il nomme, *concupiscentia oculorum*, & ceux de la chair, qu'il appelle, *concupiscentia carnis*? Ou il ne veut rien dire, & tout ce que je viens d'avancer ne signifie rien, ou il y a dans nos sens plus qu'ébranlement à la présence des objets; autrement il faudroit changer nostre langage, quoy que souvent consacré dans l'Ecriture par le Saint Esprit, & l'usage des Peres, pour ne pas mentir à tout moment & dire des faussetez. Il faudroit dire que

l'ame seule , non pas les yeux ,
 voit le Soleil lors qu'il paroist ,
 que l'ame seule , non pas les
 mains , se chauffe , lorsqu'enous
 les presentons au feu , &c. puis-
 qu'il n'y a en nous qu'elle qui
 apperçoive le Soleil , & qui
 sente la chaleur. Je ne crois
 pas , Monsieur , que l'Acade-
 mie Françoise adopte jamais
 ces manieres de parler , ny
 qu'elles trouvent place dans
 le Dictionnaire qu'elle a enfin
 donné au Public.

Mais voyons si vous aurez
 esté aussi heureux dans les ré-
 ponses que vous me faites ,

D ij

44 **MERCURE**

que dans les preuves que je vous avois marqué devoir donner pour bien établir votre principe des Sensations. Je vais vous suivre pas à pas, sans autre liaison, pour me resserrer dans les justes bornes de ma Lettre. Vous trouvez étrange que je vous presse de montrer, si vous le pouvez, qu'une tristesse mortelle soit comparable en Jesus-Christ, avec la Beatitude parfaite dont il jouïssoit. Mais ne devois-je pas exiger de vous une telle preuve ? N'alloit-elle pas directement à

décider mon doute ? Et pour-
rois-je croire raisonnable-
ment que vous eussiez pré-
tendu le faire par un *peut-être*
que vous lâchez en passant,
& comme en tremblant ? Je
pris fort bien garde, en lisant
votre Lettre, à ce *peut-être*,
& ne crus pas y devoir faire
fond, ny que vous prétendis-
siez que j'y en fisse. Mais puis
que le contraire me paroît
maintenant, où sont les preu-
ves ou les autoritez sur les-
quelles vous fondez votre
peut-être ? Apparemment vous
en avez, & n'exigez pas que je

46 MERCURE

m'en rapporte à vostre parole & à vostre bonne foy. Vous m'avez rendu l'une & l'autre fort suspecte. J'attens donc que vous me les marquiez, & qu'à même temps vous accordiez vôtre *peut estre* avec un autre endroit de vostre réponse. Je vais tout rapporter, pour vous donner l'exemple de faire dans la suite le même à mon égard. *Peut-estre*, dites-vous en une part, *que dans ces momens où J. C. parut avec moins de courage & de force, il avoit détourné son esprit de la veüe de la Gloire; & dans un autre, sans par-*

ler de ce qui précède, *Son ame s'estoit toujours fortifiée par la veuë de Dieu , qui cessoit de se montrer au dehors , pour se donner tout entier au dedans.* Si l'ame de J. C. a toujours esté fortifiée par la veuë de Dieu , son esprit n'a donc jamais esté détourné de la veuë de la Gloire; il a donc toujours esté heureux , & son bonheur n'a jamais esté interrompu. C'est à vous , Monsieur , à vous accorder avec vous - même. Nous verrons comment vous vous y prendrez , & si vous direz pour le coup , que j'ay

48 MERCURE

lû vostre Lettre avec trop de précipitation.

Vous ne trouvez pas, Monsieur. ce passage, *Non erit tristis & turbulentus*, fort contraire à celuy-cy, *tristis est anima mea*, &c. quoy que le *non erit* du premier, & le *est* du second, soient contradictoires. Je n'en suis pas surpris, c'est qu'il n'est pas fidelle, & a esté imprimé dans le Mercure fort differemment de ce qu'il est dans la Bible. Vous trouverez dans la Bible, au lieu de la particule conjonctive &, la particule exclusive

five

sive neque précédée d'une virgule, pour double marque que l'adjectif *turbulentus* ne doit point estre sur-ajouté à *tristis*, comme vous le faites; mais qu'il a sa signification particuliere. Ainsi vous n'avez qu'à chercher une meilleure explication que celle que vous donnez à ces paroles d'Isaye, *Non erit tristis neque turbulentus*, pour montrer qu'elles ne sont pas contraires à celles-cy de J. C. *tristis est anima mea*, &c. & qu'on puisse lever leur contrariété autrement que par l'explication

Février 1696.

E

50 MERCURE

que j'ay donnée de ces mêmes paroles , *tristis est anima mea, &c.* contre laquelle vous ne dites rien de solide, & que je n'aye déjà éclaircy dans ma Replique , rien n'estant capable de troubler la joye la plus parfaite, si une tristesse mortelle ne le fait. Ce que je remarque de plus vraisemblable dans vostre Réponse , c'est que mon explication ne vous plaist pas. Je vais vous en donner une autre qui peut-estre n'aura pas le même malheur.

Il est constant que le mor,

GALANT: 51

anima dans l'Ecriture, se prend assez souvent pour la vie corporelle , comme quand il y est dit , *quasierunt animam meam, captabant in animam justiam, animam meam pono pro ovibus meis*. Là-dessus ne peut-on pas expliquer ainsi ces paroles, *tristis est anima mea usque ad mortem*; ma vie est si attaquée par mon Pere, & par les hommes, qu'il faut que je la perde? Car enfin on ne peut dire qu'improprement qu'une tristesse mortelle puisse tomber dans une ame de soy immortelle, quand bien elle ne

E ij

52 MERCURE

seroit pas. d'ailleurs heureuse. Ainsi la tristesse mortelle dont Jesus Ch. parle, ne me semble pouvoir s'attribuer qu'à son Corps, qui seul estoit mortel & passible, n'étant ny heurenx ny indivisible comme son Ame. C'est de là que scachant que l'envie & la rage des Juifs estoit l'instrument dont son Pere se servoit pour le faire mourir, il le prie d'abord par trois diverses fois de le garantir de la mort, s'il estoit possible, & qu'il se plaint ensuite avec respect de se voir abandonné, pour nous apprendre

à ne pas murmurer contre Dieu, lors qu'il semble nous abandonner, & n'écouter pas nos prieres.

Tout ce que vous dites du second Adam, par rapport au premier, feroit tres. bon si Jesus-Ch. eust esté entièrement semblable au premier homme, s'il n'eust pas herité d'un nom qui l'élevoit au-dessus des Anges mesmes, & que son union avec le Verbe n'eust pas rendu son Ame plus heureuse que ne l'estoit celle d'Adam, par l'union qu'il avoit avec Dieu. L'Ame d'A-

E iij

54 MERCURE

dam dans l'état d'innocence ne jouïssoit pas de la felicité des Saints. Quelle merveille donc, qu'elle fust touchée de sentimens de douleur & de plaisir , conformément aux divers mouvemens de ses organes. Rien ne l'en empêchoit & n'y estoit à obstacle. Mais la beatitude de Jesus-Christ étant beaucoup plus parfaite que celle des Saints, à cause de son union personnelle avec Dieu, que les Anges ny les Saints n'ont pas dans le Ciel, son Ame estoit par là renduë incapable d'au-

GALANT. 55

cune forte de douleur ; le
vray bonheur n'excluant pas
moins toute sorte de peine ,
que le vray malheur bannit
toute sorte de plaisir. Ainsi,
Monsieur (sans rien confon-
dre , comme vous faites) si
l'union que Jesus-Christ avoit
avec le Verbe , n'avoit pas
esté accompagnée de la Bea-
titude de son Ame , j'avouë
que rien n'eust empêché en
luy qu'il n'eust eu des senti-
mens de plaisir & de douleur ,
à l'occasion des mouvemens
extraordinaires qui se pas-
soient dans son Corps. Mais

E iij

56 MERCURE

puis qu'il en est autrement ;
& que vous en convenez ,
avoüez à vostre tour qu'elle
n'a pû rien souffrir. Le re-
cours que vous avez eu à la
suspension de sa felicité vous
a déjà fait sentir cette verité ;
& vous auriez mieux fait de
vous en tenir toujours à cela ,
que de dire , comme vous fai-
tes dans la suite , que les sen-
timens de douleur n'ont fait
en Jesus-Christ comme en
Adam , que toucher son Ame
pour l'avertir , & se retirer en-
suite avec respect , que les
douleurs mesme de son ago-

nie n'ayant esté que superficielles, elles n'ont troublé, occupé, ny touché son Ame, & qu'elles n'ont pas esté assez vives ny aiguës pour contrebalancer son bonheur, & passer jusqu'à la substance de son Estre. En disant ces belles choses, sans en donner de preuves seulement vray-semblables, ne vous estes-vous pas apperçu, Monsieur, que Jesus-Christ ne feroit pas cet homme de douleurs dont parle l'Ecriture; qu'il n'y auroit eu aucun accès de peine en tout ce qu'il a souffert.

58 MERCURE

pour nous ; & que par conséquent nous luy serions moins redevables de sa Mort & Passion. Car s'il n'a souffert que superficiellement , légèrement , & d'une manière à ne produire en son Ame d'autre impression de douleur , que celle qu'il faut pour l'avertir de la convenance des choses ; n'est il pas visible qu'il nous a rachetez à peu de frais , & non pas à grand prix , comme dit l'Apôtre ; qu'il est entré dans sa gloire , sans qu'il luy ait fallu souffrir beaucoup , & qu'il n'a pû dire : *Videte , si est*.

dolor sicut dolor meus , in laboribus à juventute mea ; velut mare contritio mea , &c ? D'ailleurs ,
 comment persuaderez-vous qu'une douleur mortelle, qu'un mouvement convulsif, que le coup de la mort ne soit pas capable du moins d'alterer & de diminuer le bonheur d'une ame heureuse ? Qui est-ce donc qui le pourra faire ? Je ne crois pas que rien y soit plus propre , & que si les Saints qui regnent au Ciel pouvoient encore estre frappez de ces fortes de sentimens qui remplissent & oc-

60 MERCURE

cupent entierement l'ame, ils se cruissent heureux dans le temps qu'ils en seroient affectez.

Mais avant que de finir, je crois devoir vous dire, qu'il est peut-estre vray, qu'en nous, que la raison & l'obéissance que nous devons à Dieu ne guide pas toujours, une perception separée du sentiment n'interesseroit pas nôtre ame à conserver nostre corps, qui la courbe sans cesse vers la terre, & l'empesche d'entrer dans la joye du Seigneur. Mais en Jesus-Christ en qui

la raison dominoit , & qui faisoit toujours la volonté de son Pere , la perception séparée du sentiment de douleur suffisoit pour l'engager à pourvoir aux besoins de son Corps , & à le conserver jusqu'à ce que l'heure de le sacrifier fut venue , conformément aux decrets éternels de son Pere. Il n'estoit pas moins jaloux d'accomplir ses volontez , que les Anges le sont d'exécuter ses ordres , & comme ceux-cy qui voyent toujours la face du Pere , & que la raison conduit , n'ont pas

62 MERCURE

besoin d'impression de douleur pour les interesser à remplir les devoirs de leur ministère , Jesus-Christ n'en a pas non plus eu besoin pour s'acquitter du sien , & conserver soigneusement son Corps qu'il sçavoit devoir estre la matiere du Sacrifice sanglant qu'il devoit faire un jour sur le Calvaire , à l'honneur de son Pere , & à l'expiation de nos pechez. En voila assez , Monsieur , jusqu'à une autre fois. Je souhaite que ce soit bien-tost , & que vous ne teniez pas plus longtemps dans

GALANT. 63

l'obscurité les belles choses
que vous me faisiez espérer. Je
suis, Monsieur, vostre, &c.

Je vous envoie des Vers
dont l'Auteur m'est inconnu. Ils sont si beaux, qu'il ne
devroit pas affecter de se cacher.

E P I T R E

A MADAME DE R...

E *H quoy? toujours fidelle à votre solitude,
Pretendez vous, Iris, vous nourrir de poison,*

64 . MERCURE

*Et prodiguant des pleurs , qu'en-
tretiens l'habitude , -*

*Souffrir que la douleur suffoque la
raison ?*

S

*Depuis que vos beaux yeux par des
torrens de larmes*

*Celebrent le trépas d'un Eponx si
chery ,*

*Nos champs que les hivers ont pri-
vez de leurs charmes ,*

*Défigurez trois fois , ont trois fois
refleuris .*

2

*La Lune trente fois obscure & lan-
guissante*

*Arepris dans son plein sa force & sa
beauté ,*

*Et les vents adoucis , à la mer mu-
gissante*

GALANT. 65

Ont redonné le calme & la tranquillité.

S

*Vous seule à vos ennais sans cesse
abandonnée,*

*Vous suivez constamment l'erreur
qui vous détruit,*

Et des reflexions de la triste journée

*Vous formez la terreur des songes
de la nuit.*

2

*Croyez-vous que l'objet, dont vous
pleurez l'absence,*

*Aime l'emportement de vostre cœur
outré,*

*Que vostre desespoir vienne à sa
connoissance,*

*Où s'il peut y venir, qu'il vous en
sçache gré?*

Février 1696.

F

S

*Les Morts sont des ingrats, malgré
 la foy promise ,
 A ses engagements Mausole a bien
 manqué.
 Ny dépense , ny soin de la sage Ar-
 temise
 Du séjour de la paix ne l'ont point
 évoqué.*

S

*Celui qui vous occupe, au soucy qui
 vous ronge
 Laisse abréger vos jours sans en estre
 troublé ;
 Ce sont soupirs perdus. Pensez-
 vous qu'il y songe ,
 Attentif au bonheur dont je le vois
 comblé ?*

S

*Mais s'il y réfléchit , vostre douleur
 l'irrite ,*

*Il luy seroit plus doux de se voir
négligé.*

*S'il ne vous aime plus, sans doute
il vous en quitte,*

*Et s'il vous aime encore, il en est
affligé.*

S

*Un si long desespoir à la belle na-
ture*

*Par mille endroits divers devient
injurieux ;*

*Des plus aimables traits il change
la figure,*

*Il efface le teint, il obscurcit les
yeux.*

S

*L'ame plus que le corps s'en trouve
endommagée,*

*Le jugement confus en est emba-
rassé,*

F ij

*Des spectre: qu'il produit la me-
moire assiegée*

*Laisse l'esprit perclus, & le goust
émoiffé.*

§

*C'est en vous conservant, que de
vostre tendresse*

*Vous pouvez faire voir la force
à vostre Eponx.*

*Il vit dans vostre cœur: chassez-en
la tristesse,*

*Pour luy fort inutile, & nuisible
pour vous.*

§

*Si vous veniez icy, nous ferions nô-
tre étude*

*De bannir vos soucis, d'instruire
leur procès.*

*Vostre tranquille Sœur, de vostre
inquiétude.*

*Pourroit par son exemple adoucir
les accès.*

S

*Si belle ame en tout temps à soy-
même semblable,
Fait fleurir dans sa cour, repos &
liberté,
Et la riche Amalthée y répand sur
sa table,
L'abondance & l'éclat, l'ordre &
la propreté.*

Z

*Dans ces longs promenoirs qu'un si
bel Art varie,
Errans à l'aventure, exempts de
passion,
Nous faisons succéder l'aimable
rêverie
Aux douceurs que fournit la con-
versation.*

70 MERCURE

§

On ne connoist icy ny regles, ny con-
trainte,

Ainsi que des momens nous y passons
les jours :

Et si nous y formons quelque legere
plainte,

C'est que pour nos plaisirs ! es soleils
sont trop courts.

§

Lors que le blond Phœbus dans la
mer d'Hesperie

Se plonge dans les flots où sa clarté
perit,

En cercle autour du feu la fine rail-
lerie,

Epanouit le cœur & réveille l'es-
prit.

¶

Tantost sur le bas stile, & volant
terre à terre,

*A' parer aussi prompts , comme on
l'est à porter ,
Nous faisons l'un à l'autre une ga-
lante guerre ,
Où chacun s'étudie à se déconcerter.*

2

*Tantost en nous jouant , & sans ti-
rer l'épée ,
Nous foudroyons la Ligue & par
terre & par mer :
Nous osons à Nassau la Couronne
usurpée ,
Heureux, si l'on le souffre estre encor
Statouder.*

S

*Epuisez d'entretiens une guerre nou-
velle ,
Les Cartes à la main nous rend
tous Ennemis.
Sur le moindre incident nous en-
trons en querelle ,*

72 MERCURE

*Et le jeu terminé nous demeurons
amis.*

S
Fatiguez de plaisirs plus qu'assou-
vis encore ,
Nous livrons au sommeil nos yeux
appesantis ;
On dort dans de beaux lits au delà
de l'Aurore ,
Où les songes qu'on fait , sont des
songes d'Atis.

S
Venez donc profiter du doux air
qu'on respire ,
Dans ce Palais charmant de gra-
ces ennobly ,
Où par mille agrémens que je ne
puis décrire ,
Nous passons sans mourir le con-
solant Oubli.

Je

E

*Je parle sçavamment de sa vertu
magique.*

*Le croiriez-vous , Iris ? Dans ce
charmant séjour ,
Je perds tout souvenir du chagrin
domestique ,
Paris à ma mémoire échape avec
la Cour.*

S

*Venez, il est bien temps que de ce
deuil trop ample*

*Vous exemptiez enfin vostre cœur
desolé ;*

*Je vous pardonnerois , s'il estoit
quelque exemple*

*D'un Mort, qu'on ait au jour par
les pleurs rappellé.*

Février 1696. G

74 MERCURE

Quoy que les Contes des Fées & des Ogres semblent n'estre bons que pour les Enfans , je suis persuadé que la lecture de celuy que je vous envoie vous fera plaisir. Il est écrit d'une maniere agreable , & le stile convient parfaitement au sujet. On doit ce petit Ouvrage à la mesme personne qui a écrit l'histoire de la petite Marquise dont je vous fis part il y a un an , & qui fut si applaudie dans vostre Province.

SSSSSS SSSSSS SSSSSSSS

LA BELLE

AU BOIS DORMANT.

C O N T E.

IL estoit une fois un Roy
& une Reine, qui estoient
si fâchez de n'avoir point
d'enfans, si fâchez, qu'on ne
sçauroit dire. Ils allèrent à
toutes les eaux du monde;
vœux, pelerinages, menuës
devotions, tout fut mis en
œuvre, & rien n'y faisoit.

G ij

76 MERCURE

Enfin , pourtant , la Reine devint grosse , & accoucha d'une Fille. On fit un beau batême ; on donna pour Maraines à la petite Princesse , toutes les Fées qu'on put trouver dans le pays , (il s'en trouva sept) afin que chacune d'elles luy faisant un don , comme c'étoit la coutume des Fées en ce temps-là , la Princesse eust par ce moyen toutes les perfections imaginables. Après les ceremonies du Batême , toute la Compagnie revint au Palais du Roy , où il y avoit un grand festin pour les

Fées. On mit devant chacune d'elles , un couvert magnifique avec un étuy d'or massif, où il y avoit une cueiller, une fourchette & un couteau de fin or, garni de diamans & de rubis. Mais comme chacun prenoit sa place à table, on vit entrer une vieille Fée, qu'on n'avoit point priée de la feste, parce qu'il y avoit plus de cinquante ans qu'elle n'estoit sortie de la Tour, & qu'on la croyoit morte ou enchantée. Le Roy luy fit donner un couvert, mais il n'y eut pas moyen de luy donner

G iij

78 MERCURE

un étuy d'or massif comme aux autres, parce qu'on n'en avoit fait faire que sept pour les sept Fées. La Vieille crut qu'on la méprisoit, & grommela quelques menaces entre ses dents. Une des jeunes Fées, qui se trouva auprès d'elle, l'entendit, & jugeant qu'elle pourroit donner quelque fâcheux don à la petite Princesse, elle alla, dès qu'on fut sorty de table, se cacher derriere la tapisserie, afin de parler la dernière, & de pouvoir reparer autant qu'il luy seroit possible, le mal que

la Vieille auroit fait.

Cependant les Fées commencèrent à faire leurs dons à la Princesse. La plus jeune luy donna pour don , qu'elle seroit la plus belle personne du monde ; celle d'après , qu'elle auroit de l'esprit comme un Ange ; la troisiéme , qu'elle auroit une grace admirable à tout ce qu'elle feroit ; la quatrième , qu'elle danseroit parfaitement bien ; la cinquiéme , qu'elle chanteroit comme un Rossignol ; & la fixiéme , qu'elle jouëroit de toutes sortes d'instrumens dans la

G iiij

80 MERCURE

derniere perfection. Le rang de la vieille Fée estant venu, elle dit en branlant la teste, encore plus de dépit que de vieillesse que la Princesse se perceroit la main d'un fuseau, & qu'elle en mourroit. Ce terrible don fit fremir toute la compagnie, & il n'y eut personne qui ne pleurast. Dans ce moment, la jeune Fée sortit de derriere la tapisserie, & dit tout haut ces paroles. *Rassurez vous, Roy, & vous Reine. Vostre Fille n'en mourra pas. Il est vray que je n'ay pas assez de puissance pour deffaire en-*

tièrement ce que mon Ancienne a fait. La Princesse se percera la main d'un fuseau, mais au lieu d'en mourir, elle tombera seulement dans un profond sommeil, qui durera cent ans, au bout desquels le Fils d'un Roy viendra la réveiller. Le Roy pour tâcher d'éviter le malheur annoncé par la vieille Fée, fit publier aussi-tôt un Edit, qui deffendoit à toutes sortes de personnes de filer au fuseau, ny d'avoir de fuseaux chez soy, sous peine de la vie.

Au bout de quinze ou seize

82 **MERCURE**

ans, le Roy & la Reine estant
allez à une de leurs maisons
de plaifance, il arriva que la
jeune Princesse courant un
jour dans le Chasteau, & mon-
tant de chambre en chambre,
alla jusqu'au haut du donjon
dans un petit galeras, où une
bonne femme estoit seule à
filer sa quenouïlle. Cette bon-
ne vieille n'avoit point ouï
parler des deffenses que le
Roy avoit faites. *Que faites-
vous là, ma bonne Femme*, luy
dit la Princesse? *Je file, ma belle
Enfant*, luy répondit la Vieil-
le, qui ne la connoissoit pas.

GALANT. 83

Ab que cela est joly ! reprit la Princesse. Comment faites-vous cela ? Donnez-moy, que je voye si j'en ferois bien autant. Elle n'eut pas plutoſt pris le fuseau , que comme elle eſtoit fort vive, un peu étourdie, & que d'ailleurs l'arrest des Fées l'ordonnoit ainſi , elle s'en perça la main, & tomba évanouie. La bonne Vieille bien embarrasſée , crie au ſecours. On vient de tous coſtez ; on jette de l'eau au viſage de la Princesse ; on la délaſſe ; on luy frappe dans les mains ; on luy frotte les temples avec de

84 MERCURE

l'eau de la Reine de Hongrie ,
mais rien ne la fait revenir.
Alors le Roy qui estoit rentré
dans le Palais , & qui monta
aussitost au bruit, se souvint de
la prediſtion des Fées , & ju-
geant fort prudemment, qu'il
falloit bien que cela arrivast,
puisque les Fées l'avoient dit,
il fit mettre la Princeſſe dans
le plus bel appartement du
Palais sur un lit en broderie
d'or & d'argent. On eust dit
d'un Ange , tant elle estoit
belle, car son évanouiſſement
n'avoit point osté les couleurs
vives de son teint ; ses jouës

estoint incarnates & ses lèvres comme du corail. Elle avoit seulement les yeux fermés, mais on l'entendoit respirer doucement, ce qui faisoit voir qu'elle n'estoit pas morte. Il ordonna qu'on la laissast dormir en repos, jusqu'à ce que son heure fust venue. La bonne Fée, qui luy avoit sauvé la vie en la condamnant à dormir cent ans, estoit dans le royaume de maraquin, à douze mille lieues de là, lors que l'accident arriva à la Princesse, mais elle en fut avertie en un moment par un petit

86 **MERCURE**

Nain , qui avoit des bottes de sept lieuës. C'estoit des bottes avec lesquelles on faisoit sept lieuës d'une seule enjambée. La Fée partit aussi-tost , & on la vit au bout d'une heure dans un char tout de feu traîné par des Dragons , descendre dans la cour du Chasteau. Le Roy luy alla presenter la main à la descente du Chariot. Elle approuva tout ce qu'il avoit fait , mais comme elle estoit grandement prévoyante, elle pensa que quand la Princesse viendrait à se reveiller , elle seroit bien emba-

raffée toute seule dans ce vieux Chasteau. Qu'y avoit-il à faire? quel expedient? Elle en eut bien tost trouvé. Elle toucha de sa baguette tout ce qui étoit dans le Chasteau, hors le Roy & la Reine, Gouvernantes, Filles-d'honneur, Femmes de chambre, Gentils-hommes, Officiers, Maîtres-d'Hôtel, Cuisiniers, Marmitons, Galoppins, Gardes, Suisses, Pages, Valets de pied. Elle toucha aussi tous les Chevaux qui estoient dans les écuries, avec les Palfreniers, les gros mâlins des

88 MERCURE

basse-cours, & la petite Pouffe, petite chienne de la Princesse, qui estoit auprès d'elle sur son lit. Dès qu'elle les eut touchés, ils s'endormirent tous, pour ne se réveiller qu'en mesme temps que leur Maistresse, afin d'estre tout prests à la servir, quand elle en auroit besoin. Les broches mesme qui estoient au feu routes pleines de perdrix & de faisans, s'endormirent, & le feu aussi. Tout cela se fit en un moment. Les Fées n'étoient pas longues à leurs besoins. Alors le Roy & la Rei-

GALANT. 89

ne , après avoir baisé leur chere enfant , sans qu'elle s'éveillaſt , ſortirent du Chasteau , & firent publier des deffenses à qui que ſoit au monde d'en approcher. Ces deffenses n'étoient pas neceſſaires , car il crut dans un quart-d'heure tout autour du Parc , une ſi grande quantité de grands arbres & de petits , de ronces & d'épines entrelaſſées les unes dans les autres , que beſte ny homme n'y auroit pû paſſer ; en ſorte qu'on ne voyoit plus que le haut des Tours du Chasteau , encore n'eſtoit-

Février 1695.

H

ce que de bien loin. On ne doute point que la Fée n'eust fait là un tour de son mestier, afin que la Princesse pendant qu'elle dormiroit, n'eust rien à craindre des curieux.

Au bout de cent ans , le Fils d'un Roy qui regnoit alors , & qui estoit d'une autre Famille que la Princesse endormie , estant allé à la Chasse de ce costé-là, demanda ce que c'estoit , que des tours qu'il voyoit au dessus d'un grand bois fort épais. Chacun luy répondit selon qu'il en avoit oüy parler. Les

uns disoient que c'estoit un vieux Chasteau où il revenoit des Esprits ; les autres, que tous les Sorciers de la contrée y faisoient leur Sabat. La plus commune opinion estoit, qu'un Ogre y demouroit , & que là il emportoit tous les enfans qu'il pouvoit prendre , pour les manger à son aise, & sans qu'on le pust snivre, ayant seul le pouvoir de se faire passage au travers du bois. Le Prince ne sçavoit qu'en croire, lors qu'un vieux Paysan prit la parole, & luy dit. *Mon Prince , il y a plus*

H ij

92 MERCURE

de cinquante ans que mon Pere m'a dit , qu'il y avoit dans ce Chasteau une Princesse , la plus belle qu'on pust voir , qu'elle y devoit dormir cent ans , & qu'elle seroit éveillée par le Fils d'un Roy , à qui elle estoit destinée, Le jeune Prince à ce discours le sentit tout de feu. Il crut sans balancer qu'il mettroit à fin une si belle aventure , & poussé par l'amour & par la gloire , il resolut de voir sur le champ ce qui en estoit. A peine s'avança-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces & ces épines s'é-

carterent d'elles mêmes pour le laisser passer. Il marcha vers le Chasteau, qu'il voyoit au bout d'une grande avenue, où il entra; mais ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avoit pû suivre, parce que les arbres s'estoient rapprochez dès qu'il avoit esté passé. Il ne laissa pas de continuer son chemin. Un homme, jeune, Prince & amoureux, est toujours vaillant. Il entra dans une grande anticour, où tout ce qu'il vit d'abord estoit capable de le glacer de crainte.

94 MERCURE

C'estoit un silence affreux ; l'image de la mort s'y presentoit par tout , & ce n'estoit que des corps étendus, hommes & animaux , qui paroissent morts. Il reconnut pourtant bien au nez bourgeonné & à la face vermeille des Suisses, qu'ils n'estoient qu'endormis , & leurs tasses où il y avoit encore quelques gouttes de vin , monstroient assez qu'ils s'estoient endormis en beuvant. Il passe une grande cour pavée de marbre. Il monte l'escalier , il entre dans la Salle des Gar-

GALANT: 95

des , qui estoient rangez en haye la carabine sur l'épaule, & ronflant de leur mieux. Il traverse plusieurs chambres pleines de Gentilshommes & de Dames qui dormoient tous, les uns debout, les autres assis. Enfin il entre dans une chambre toute dorée , où il vit sur un lit, dont les rideaux estoient ouverts de tous costez , le plus beau spectacle qu'il eust jamais vû , une jeune personne qui paroissoit quinze ou seize ans , & dont l'éclat resplendissant avoit quelque chose de lumineux

96 MERCURE

& de divin. Il s'approcha en tremblant & en admirant, & se mit à genoux auprès d'elle.

Alors comme la fin de l'enchantement estoit venuë, la Princesse s'éveilla, & le regardant avec des yeux plus tendres qu'une premiere vûë ne sembloit le permettre. *Est ce vous, mon Prince*, luy dit-elle? *Vous vous estes bien fait attendre.* Le Prince charmé de ces paroles, & encore plus de la maniere dont elles estoient dites, ne sçavoit comment luy témoigner sa joye & sa reconnoissance. Il l'assura

l'assura qu'il l'aimoit plus que luy-même. Ses discours furent mal rangez ; ils en pûrent davantage ; peu d'éloquence, beaucoup d'amour, avec cela on va bien loin. Il estoit plus embarrassé qu'elle, & l'on ne doit pas s'en étonner. Elle avoit eu le temps de songer à ce qu'elle avoit à luy dire ; car il y a apparence (l'histoire n'en dit pourtant rien) que la bonne Fée , pendant un si long sommeil, luy procuroit le plaisir des songes agréables. Enfin il y avoit quatre heures qu'ils se parloient, &

Février 1695.

I

98 MERCURE

ils ne s'estoient pas encore dit la moitié de ce qu'ils avoient à se dire. *Quoy, belle Princesse, luy disoit le Prince, en la regardant avec des yeux qui en disoient mille fois plus que ses paroles, quoy, les destins favorables m'ont fait naître pour vous servir ? Ces beaux yeux ne se sont ouverts que pour moy, & tous les Rois de la terre, avec toute leur puissance, n'auroient pû faire, ce que j'ay fait avec mon amour ?* Ouy, mon cher Prince, luy répondit la Princesse, je sens bien à vostre vuë que nous sommes faits l'un pour l'autre. C'est

*vous que je voyois, que j'entre-
tenois, que j'aimois pendant mon
sommeil. La Fée m'avoit rempli
l'imagination de vostre image. Je
sçavois bien, que celui qui devoit
me desenchanter, seroit plus beau
que l'Amour, & qu'il m'aimeroit
plus que luy-mesme, & dès que
vous avez paru, je n'ay pas eu
de peine à vous reconnoistre.*

*Cependant tout le Paaïs
s'estoit réveillé en mesme
temps que la Princesse. Cha-
cun songeoit à faire sa char-
ge, & comme ils n'estoient
pas tous amoureux, ils mou-
roient de faim, il y avoit long-*

I ij

temps qu'ils n'avoient mangé. La Dame d'honneur, pressée comme les autres, s'impatientant, dit tout haut à la Princesse, que sa viande estoit servie. Le Prince aida à la Princesse à se lever. Elle estoit toute habillée, & fort magnifiquement, mais il se garda bien de luy dire, qu'elle estoit habillée comme sa mere grande & que son colet estoit monté. Elle n'en estoit pas moins belle. Ils passèrent dans un Salon de miroirs, & y soupèrent. Les Violons & Hautbois jouèrent de vieilles

GALANT. 101

pieces, mais excellentes, quoy qu'il y eust cent ans qu'on ne les joüast plus, & après soupé, sans perdre de temps, le premier Aumosnier les maria dans la Chapelle, & la Dame d'honneur leur tira le rideau. Ils dormirent peu. La Princesse n'en avoit pas grand besoin, & le Prince la quitta dès le matin pour retourner à la Ville, où le Roy son Pere devoit estre en peine de luy. Ce Prince luy dit qu'en chassant, il s'estoit perdu dans la Forest, & avoit couché dans la hute d'un Charbonnier, qui luy

I iij

avoit fait manger du pain noir & du fromage. Le Roy son Pere , qui estoit bon homme , le crut , mais la Reine sa Mere n'en fut pas bien persuadée , & voyant qu'il alloit presque tous les jours à la chasse , & qu'il avoit toujours une raison en main pour s'excuser , quand il avoit couché deux ou trois nuits dehors , elle ne douta plus qu'il n'y eût quelque amourette. Elle luy dit plusieurs fois , pour le faire expliquer , qu'il falloit se contenter dans la vie , mais il n'osa jamais se fier à elle de

son secret : il la craignoit ,
 quoi qu'il l'aimast. Elle estoit
 de race Ogresse , & le Roy ne
 l'avoit épousée qu'à cause de
 son grand bien. On disoit
 mesme tout bas à la Cour ,
 qu'elle avoit toutes les incli-
 nations des Ogres , & qu'en
 voyant de petits enfans , elle
 avoit beaucoup de peine à se
 retenir de se jeter dessus. Ain-
 si le Prince ne luy voulut ja-
 mais rien dire. Il continua
 pendant deux ans à voir en
 secret sa chere Princesse , &
 l'aima toujours de plus en
 plus. L'air de mystere luy con-

I. iiij

104 MERCURE

serva le goust d'une premiere passion, & toutes les douceurs de l'himen ne diminuerent point les impresseuens de l'amour. Mais quand le Roy son Pere fut mort, & qu'il se vit le maistre, il declara publiquement son mariage, & alla en grande pompe querir la Reine sa femme dans son Chasteau. On luy fit une entrée magnifique dans la Ville capitale. Quelque temps après, le Roy alla faire la guerre à l'Empereur Cantalabute, son voisin. Il laissa la Regence du Royaume à la

Reine sa Mere, & luy recommanda fort la jeune Reine, qu'il aimoit plus que jamais, depuis qu'elle luy avoit donné de beaux enfans, une Fille qu'on nommoit l'Aurore, & un Garçon, qu'on appelloit le Jour, à cause de leur extrême beauté.

Le Roy devoit estre à la guerre tout l'Este, & dès qu'il fut party, la Reine Mere envoya la jeune Reine & ses enfans, à une maison de Campagne dans les bois, pour y pouvoir assouvir plus aisément son horrible envie. Elle

106 **MERCURE**

y alla quelques jours après,
& dit un soir à son Maistre
d'Hostel, *Maistre Simon*, je
veux manger demain à mon disner
la petite Aurore. Ah! Madame,
dit le Maistre d'Hostel. *Je le*
veux, reprit-elle d'un ton d'O-
gresse, qui a envie de manger
de la chair fraîche. Ce pau-
vre homme voyant bien qu'il
ne falloit pas se joüer à une
Ogresse, prit son grand cou-
teau, & monta à la chambre
de la petite Aurore. Elle a-
voit quatre ans, & vint en
sautant, en riant, se jeter à son
col, & luy demander du bon.

Bon. Il se mit à pleurer. Le couteau luy tomba des mains, & il alla dans la Basse-cour couper la gorge à un petit agneau, auquel il fit une si bonne sauce, que la méchante Reine l'assura qu'elle n'avoit jamais rien mangé de si bon. Il emporta en mesme temps la petite Aurore, & il la donna à sa femme, pour la cacher dans le logement qu'elle avoit au fonds de la Basse-cour. Huit jours après la méchante Reine dit à son Maistre d'Hostel, *Maître Simon, je veux manger de-*

108 MERCURE

main le Jour. Il ne repliqua pas , resolu de la tromper comme la premiere fois. Il alla chercher le petit Jour , & le rrouva avec un petit fleuret à la main , dont il faisoit des armes contre un gros Singe. Il n'avoit pourtant que trois ans. Il le porta à sa femme , qui le cacha avec la petite Aurore , & donna à sa place à la méchante Reine un petit Chevreau fort tendre , qu'elle trouva admirable.

Cela estoit fort bien allé jusques là , mais un soir cette méchante Reine cria d'un ton

effroyable , *Maistre Simon* ,
Maistre Simon. Il alla aussi tost,
& elle luy dit: *Je veux manger*
demain ma Bru. Ce fut alors
que *Maistre Simon* desespéra
de la pouvoir encore trom-
per. La jeune Reine avoit
vingt ans passez , sans com-
pter les cent ans qu'elle avoit
dormi. Sa peau estoit un peu
dure , quoy que belle & blan-
che , & le moyen de trouver
dans la Menagerie une Beste
de cet âge-là ? Il prit donc la
resolution, pour sauver sa vie,
de couper la gorge à la Reine ,
& monta à sa chambre , dans

110 **MERCURE**

l'intention de n'en point faire à deux fois. Il s'excitoit à la fureur, & entra le poignard à la main dans la chambre de la jeune Reine. Il ne voulut pourtant pas la surprendre, luy dit avec beaucoup de respect l'ordre qu'il avoit reçu de la Reine-mere. *Faites, faites*, luy dit-elle en luy tendant le cou, *executez l'ordre que l'on vous a donné. J'iray revoir mes enfans, mes pauvres enfans, que j'ay tant aimz.* Elle les croyoit morts, depuis qu'on les avoit enlevez sans luy rien dire. *Non, non, Madame*, luy ré-

GALANT. III

pondit le pauvre Maistre Simon tout attendri, *vous ne mourrez point. Vous irez revoir vos chers enfans, mais ce sera chez moy où je les tiens cachez, & je tromperay encore la Reine, en luy faisant manger une jeune biche en vostre place. Il la mena aussi-tost à la chambre de sa Femme, où il la laissa embrasser ses enfans, & pleurer avec eux, & alla accommoder la biche, que l'Ogresse mangea à son soupé avec le même appetit que si ç'avoit esté la jeune Reine. Elle estoit bien contente de sa cruauté, & se*

112 MERCURE

préparoit à dire au Roy à son retour, que les Loups enragez avoient mangé la Reine sa femme & ses deux enfans. Un soir qu'elle rodoit à son ordinaire dans les cours & basse-cours du Chasteau, pour y halener quelque viande fraîche, elle entendit dans une Salle. basse, le petit Jour qui pleuroit, parce que la Reine sa mere le vouloit faire foïetter, à cause qu'il avoit esté méchant, & elle entendit aussi la petite Aurore qui demandoit pardon pour son petit Frere. L'Ogresse recon-

eut la voix de la Mere & des
Enfans ; & furieux d'avoir
esté trompée, elle comman-
da dès le lendemain au matin
avec cette voix épouvanta-
ble qui faisoit trembler tout
le monde , qu'on appor-
tast au milieu de la cour une
grande cuve, qu'elle fit rem-
plir de crapaux, de viperes,
de couleuvres & de serpens,
pour y faire jetter la Reine &
ses Enfans, Maistre Simon,
sa Femme & sa Servante. Elle
avoit donné l'ordre de les
amener les mains liées der-
riere le dos. Ils estoient là, &

Février 1696. K

114 MERCURE

les Bourreaux se préparoient à les jeter dans la cuve, lors que la jeune Reine demanda qu'au moins on luy laissast faire ses doleances, & l'Ogresse, toute méchante qu'elle estoit, le voulut bien. *Helas !* *helas !* s'écria la pauvre Princesse, *faut-il mourir si jeune ? Il est vray qu'il y a assez longtemps que je suis au monde, mais j'ay dormi cent ans, & cela me devroit il estre compté ? Que diras tu, que feras tu, pauvre Prince, quand tu reviendras, & que ton pauvre petit Jour, qui est si aimable, que ta petite*

Anrore, qui est si jolie, n'y seront
 plus pour s'embrasser, quand je
 n'y seray plus moy même ? Si je
 pleure, ce sont tes larmes que je
 verse, tu nous vangeras, peut-
 estre, hélas ! sur toy même. Ouy,
 misérables, qui obeissez à une
 Ogresse, le Roy vous fera tous
 mourir à petit feu. L'Ogresse
 qui entendit ces paroles, qui
 passioient les doléances, trans-
 portée de rage s'écria, Bour-
 reaux, qu'on m'obeisse, & qu'on
 jette dans la cuve cette causeuse.
 Ils s'approchèrent aussi-tost
 de la Reine, & la prirent par
 ses robes ; mais dans ce mo-

116 MERCURE

moment, le Roy qu'on n'attendoit pas si tost, entra dans la cour à cheval. Il estoit venu en poste, & demanda tout étonné ce que vouloit dire cet horrible spectacle. Personne n'osoit l'en instruire. quand l'Ogresse enragée de voir ce qu'elle voyoit, se jettâ elle-même la teste la première dans la cuve, & fut dévorée en un instant par les vilaines bestes qu'elle y avoit fait mettre. Le Roy ne laissa pas d'en estre fâché. Elle estoit sa Mere, mais il s'en consola bien - tost avec sa

Belle Reine & ses chers enfans.

*Attendre quelque tms pour
avoir un Epoux*

*Riche, vaillant, aimable &
doux,*

*La chose est assez naturelle ;
Mais l'attendre cent ans , &
toujours en dormant ,*

*On ne trouve plus de femelle
Qui dorme si tranquillement.*

• Vous m'avez toujours témoigné prendre plaisir à lire les Ouvrages qui portent le nom de M^r Cypiere. Il s'est formé une question qui l'a

118 MERCURE

obligé d'écrire la Lettre suivante. On a demandé pourquoy les hommes prient Dieu la teste découverte, & les Femmes au contraire. Voicy la réponse qu'il a faite.

A MONSIEUR DE S. L. S.

POur satisfaire à vostre question, Monsieur, quoy que j'en dusse plustost demander la solution à vous mesme, je dois premierement rechercher l'ancienne coutume de prier Dieu chez les Juifs, & chez les Payens, & par là nous découvrirons infail-
lible-

GALANT. 119

ment la raison pourquoy l'Apôtre
écrivoit aux Corinthiens que les
hommes priaient dans l'Eglise,
Et ailleurs, la teste nue, Et les
femmes la teste couverte. Vous
sçavez ce que disent les Auteurs
Juifs, sur les coutumes de leur na-
tion. Elles estoient toutes contrai-
res aux nostres en ce point, puis-
que les hommes devoient prier
ayant un voile sur la teste, pour
marquer le respect qu'ils devoient à
Dieu, la confusion & la crainte qu'
ils doivent avoir de paroistre, & de
parler devant la Majesté divine.

Les femmes Juives qui estoient
couvertes de leur voile, lorsqu'el-

les paroissoient dans les rues, par certaines loix que la pudeur & la modestie leur ont toujours prescrites, estoient au contraire ce voile lors qu'elles estoient dans le Temple ou dans les Synagogues, & cela pour deux raisons.

La premiere, c'est qu'estant separees des hommes dans ces lieux sacrez, par une barriere qui divisoit la nef en deux ailes, elles ne pouvoient pas estre vûës. Cette coutume de separer le chœur des femmes de celuy des hommes, a esté en usage dans la primitive Eglise, suivant Baronius. Elle l'est encore dans toute l'Espagne, & j; ne doi-

re pas que les Turcs ne l'ayent reçû des Juifs, ou des Chrestiens du Levant. Il est vray que dans les Festes de Pasques, de Pentecoste, & des Tabernacles, les hommes & les femmes estoient meslez ensemble, à cause du grand nombre de gens qui venoient de toute la terre d'Israel, pour voir les solemnitez de ces grandes Festes. Aussi les Juifs appellent-ils ces trois jours, les ruptures de l'année, soit parce qu'on rompoit la barriere qui estoit au milieu du Chœur, soit parce que ces iours là les hommes & les femmes pouvant se voir & se parler dans le Temple, donnoient

Février 1696.

L

lieu à plusieurs infractions de la loy.

La seconde raison pourquoy les Femmes ostoient leur voile, c'est qu'elles croyoient faire honneur à Dieu, & luy marquer leur zele & leur amour, en paroissant devant luy le visage découvert & avec toutes leurs beauttez, qu'elles cachoient ordinairement sous un voile, ou une espee de coëffe, semblable à celle que nos Dames portent par dessus leurs coëffures.

Quelques - uns ajoûtent une troisieme raison à ces deux premieres, & veulent que les Loix purement ceremoniales n'estant faites que pour les hommes, les

Femmes estoient exemptes du voile dont les hommes en priant se devoient couvrir la teste, quia, disent-ils, fœmina foret soluta à præcepto; mais cette maxime ne regarde pas les femmes dans cette circonstance, & c'est pour d'autres loix, auxquelles le Sexe ne devoit pas estre sujet, à cause de la pudeur & de la modestie qu'il doit avoir.

Après avoir recherché la coutume des Juifs, je vous prie, Monsieur, de vous souvenir de ce que vous avez lû dans les Auteurs Grecs & Latins, touchant les coutumes des Bourgeois d'A.

L ij

chènes & de Rome. Les hommes alloient sans aucune couverture de teste, ou seulement avec une petite calote. Vous vous souvenez sur tout de la raison qui fit prendre à César une couronne de Laurier, ce qu'il ne luy eust pas fallu faire, s'il avoit porté un bonnet ou un casque, ou enfin un chapeau; lesquels habits sont plutôt du Camp que de la Ville, aussi bien que nos Juste-au-corps.

Les Femmes dans le premier siecle estoient coëffées de pourpre, de certaines especes de gaze, de rubans, de toiles d'or & de soye; & Tertullien dit que leur coëffure

estoit diversifiée comme un parterre par la diversité des couleurs, des tresses de cheveux, & des pierreries. Elles arrangeoient même ces ornemens avec beaucoup d'art, si nous en croyons Juvenal, qui appelle les testes des Dames Romaines, un édifice à plusieurs étages. Tot compagibus altum ædificant caput; & on voit sur une Médaille de Furia Sabina Tranquillina, Femme de l'Empereur Gordien III. une coëffure qui ne ressemble pas mal aux fontanges de ce siècle; & les Dames Grecques estoient à peu près de la même manière, plus ou moins,

L iij.

suivant leurs richesses ; & lors qu'elles alloient , ou dans les Temples des Payens , ou dans les Synagogues des Juifs , ou dans les Eglises des Chrestiens , elles n'ôtoient ny leur coëffure , ny leur voile , non plus que les Dames font aujourd'huy.

Les hommes aussi ne se couvroient point la teste , & chacun estoit dans le Temple comme il estoit ordinairement dans une autre maison. Les Juifs se faisant Chrestiens , mais restant toujours attachez à leurs ceremonies exterieures , prétendoient que les Gentils qui entroient dans la Re-

ligion Chrestienne , observassent
comme eux , certaines Loix de
Moÿse , qui leur paroissoient n'e-
stre point contraires à la Foy de
J.C. Ce sont eux qui exciterent
dans l'Eglise cette grande ques-
tion de la Circoncision ; & c'est
aussi pour l'amour d'eux que les
Apostres défendirent aux Gen-
tils de manger ny de sang , ny des
choses étouffées , ny des viandes
immolées aux Idoles. Enfin , ce
sont eux qui avoient excité ce
trouble dans l'Eglise de Corinthe ,
où ils prétendoient que les hommes
se missent un voile sur la teste
pendant la priere ; mais S. Paul

L iiij

128 MERCURE

s'opposa à ce desordre, & il écrivit aux Corinthiens cette belle Epist. tre que nous lisons dans le Nouveau Testament, où comme s'il se fust adressé aux Juifs, il leur dit dans sa premiere Epist. chap. 11. que l'homme, soit qu'il prophétise, ou qu'il prie, doit avoir la teste découverte, & que la femme doit avoir la sienne voilée, parce que l'homme est le chef de la femme, comme J. Christ est le chef de l'homme, & qu'il est l'image & la gloire de Dieu, la femme n'estant que la gloire de l'homme. Que d'ailleurs la nature ayant donné une longue chevelure

aux femmes, elle leur a appris à se voiler la teste, autrement ces longs cheveux leur seroient inutiles, nam sinon velatur, tondetur. Enfin, ce que l'Apostre dit dans la suite fait bien voir qu'il ne leur écrit de cette maniere qu'à cause des contentions & des disputes qui estoient dans l'Eglise de Corinthe; mais on peut me dire que la raison de l'Apostre n'est pas claire, & que les femmes devroient prier Dieu la teste découverte, par la même raison que l'homme, puis que la femme est la gloire de l'homme, comme l'homme est la gloire de Dieu. Je

130 **MERCURE**

répons qu'il y a une grande différence entre la gloire de l'homme & la gloire de la femme ; celle de l'homme est infinie , & celle de la femme est fort bornée : de sorte que si c'est une gloire pour l'homme de parler à Dieu la teste découverte , c'est une honte à la femme de n'avoir point de voile & de cheveux , outre qu'elle ne doit point faire ostentation des beautez que Dieu luy a données , puis qu'elles ne sont point pour Dieu , comme sont celles de l'homme , qui ne consistent que dans les belles qualitez de l'esprit & du cœur. Il paroist encore que l'Apo-

GALANT. | 131

stre n'a pas tant voulu établir cette coutume parmy les Corinthiens, que pour les empêcher de suivre les ceremonies Judaïques : car il y apparence qu'il n'a pas voulu s'opposer aux coutumes des Peuples, qui changent ordinairement de Langues, d'habits & de façons de vivre, même dans une suite de peu de siècles, comme il est arrivé dans toutes les parties de l'Europe; & aujourd'huy qui voudroit persuader à un Grand d'Espagne, qu'il y va de sa gloire d'estre découvert devant son Prince, croyez-vous, Monsieur, qu'il fust bien receu? Je ne crois

132 **MERCURE**

pas même que l'Apostre ait entendu parler des Prestres & des Evêques Chrestiens, qui portent des Bonnets quarrez, des Mitres & des Tiars, lors même qu'ils officient dans nos Eglises ; ny des Laïques qui se couvrent pendant la Prédication. Il est bien facile de voir le sens de l'Apostre, mais je vois que ma Lettre est déjà trop longue pour l'expliquer, c'est pour quoy je finis en vous priant de me dire si vous estes content de ma réponse. Je suis toujours, Monsieur, vostre, &c.

A Bordeaux ce 2. Fev. 1696.

Je vous ay déjà envoyé
une Lettre en Prose , sur
l'excellent Tableau de Su-
sanne , que M^r Coipet le
Fils a fait depuis peu , & je
vous envoie aujourd'huy un
Ouvrage en Vers sur le mê-
me Tableau. Ce sont des
Verslibres, qui ont esté ad-
mirez & recherchez de toute
la Cour.

SUR LE TABLEAU
de l'Histoire de Suzanne.

Vous ne perirez point, adorable
Innocence.
*Que le jaloux Enfer lâchement con-
juré ,*

134 MERCURE

*Epuise contre vous l'effort deses-
peré*

De sa redoutable puissance ;

Que la barbare violence ,

La calomnie , & la licence

*Sous le masque des Loix s'arment
pour sa vengeance ;*

*Que la triste Nature ait le cœur dé-
chiré ,*

*Sans pouvoir opposer la moindre
résistance*

Contre l'orage préparé ;

*Le Ciel , le juste Ciel , pour vous est
déclaré ,*

*Vous ne perirez point , adorable In-
nocence.*



*D'infames Delateurs par l'âge res-
pectez ,*

*Ont accusé Susanne à son devoir fi-
delle ,*

GALANT. [135]

*Et leurs mensonges concertez
Portent à son honneur une atteinte
mortelle.*

*Le Peuple animé d'un faux zele
Soulève avec fureur ses esprits ir-
ritez ;*

*Mille bras sont levez, & la pierre
cruelle.*

Siffle de tous costez.

S

*Qui peut la garantir de ce malheur
étrange ?*

*Déjà, ses Ennemis paroissent triom-
phans,*

*Mais le Dieu d'Abraham se ré-
veille, & la vange,*

*Luy, qui des lèvres des Enfans,
Tire quand il luy plaist sa sublime
louange.*

*Le jeune Daniel par son ordre ex-
cité,*

136 **MERCURE**

*Va débrouiller la trame obscure,
Et faire succomber l'effroyable im-
posture
Sous la brillante Vérité.*

S
*Ranimez vos beaux yeux d'une vive
espérance,
La Troupe des Vertus vole à votre
deffense;
L'incorruptible Chasteté,
Et l'inébranlable Constance.
Conduisent fièrement le secours re-
douté.
Je vois déjà pâlir la coupable Inso-
lence;
Et la folle temerité.
Vous ne perirez point, adorable In-
nocence.*

S
*Des Vieillards, que le Ciel se dis-
pose à punir,*

*L'Euphrate vous verra triompher
sur ses rives,
Et les Livres Serez au fidelle Avenir
Dans leurs immortelles Archives
En garderont le souvenir.*

*S
Mais ce n'est point assez de vôtre
sainte histoire,
Pour nous retracer la memoire.
Il nous falloit encore un second Daniel,
Et le Ciel aujourd'uy suscite à vôtre
gloire
Le Pinceau du jeune Coypel.*

*S
Tout absout l'Heroïne en son char-
mant ouvrage
Pour qui se fait des couplets entendre
le langage :
Les traits affreusement noircis
Février 1696. M*

138 MERCURE

*De ses Persecuteurs dans le crime
endurcis*

*En conservont la sombre Image ,
Et la jeune Beauté fait voir sur son
visage*

*Qu'un cœur pur & sans tache , au
milieu de l'orage ,
Est exempt de soucis.*

*La Troupe qui l'entoure en diverses
manieres ,*

*Concourt dans cette cause à donner
des lumieres ;*

*Icy , c'est la Douleur , ou la Com-
passion ,*

Là , le Mépris , où l'Indignation.

*Mais par un beau concert , l'Amour
comme la Rage ,*

La Haine , ou la Protection ,

La Tendresse , ou l'Aversion ,

*Tout absout l'Heroïne en ce char-
mant ouvrage.*

S

*Regnez, Chaste Suzanne, au milieu
de Paris.*

*Jamais, à l'Art Romain pour dis-
puter le prix*

*Le Poussin n'a fourny de plus riche
matiere :*

*Pendant que la beauté du parfait
Coloris,*

*Que du Dessin correct la grace sin-
guliere,*

La force de l'Expression,

Des Ombres, & de la Lumiere

La noble Dispensation

*Chez les beaux Esprits de la
France*

Trouveront quelque attention,

*Vous ne perirez point, adorable
Innocence.*

M ij

140 MERCURE

Vous ne serez pas fâchée de voir ce qui a esté écrit sur les Inscriptions en Vers, & sur une Phrase Françoisé. Ce petit Traité est d'un homme habile, dont les ouvrages ont souvent eu place dans mes Lettres, & touûjours avec succès.

A MONSIEUR C....

JE suis de vostre sentiment, Monsieur, il faut composer les Inscriptions en Vers, autrement que celles qui se font en Prose. Il suffit pour

GALANT. - 141

celles cy que le stile en soit noble & correct, n'estant, pour ainsi dire, que l'Histoire en petit abrégé. Mais les autres dont les Muses se meslent, doivent avoir quelque trait ingenieux, quelque sel qui pique les gens de bon goust, car elles tiennent de l'Epigramme, & elles en tirent un agrément. Aussi cet Ouvrage, qui pour estre bon, doit estre fin & delicat, occupe des personnes qui se font un honneur d'en avoir étudié le caractere, & d'y avoir un talent singulier. Pour

142 MERCURE

moy, j'honore les gens de cette profession, sans estre de leur ordre, mais comme membre de la Republique des Lettres, il m'est arrivé quelquefois d'estre d'humeur à faire quelques unes de ces Inscriptions Poëtiques. Vous avez vû celle que j'envoyay il y a quelque temps à M^r le Duc de Montausier. Elle étoit pour un Tableau de Mignard, où les trois jeunes Princes estoient representez auprès de Madame la Dauphine, qui se nommoit *Victoire*.

*Heroës fient quibus est Victo-
ria Mater.*

GALANT. 143

*Ces jeunes Princes seront un jour
des Heros, ayant pour Mere une
Victoire.*

Ce Vers unique eut un sort
assez heureux à la Cour. Ou-
tre l'approbation que luy
donna l'illustre M^r de Mon-
tausier, je vis icy quelque
temps après des gens qui re-
venoient de Versailles, & qui
me dirent que les Princes
sçavoient ce Vers, & qu'ils le
leur avoient ouï dire. Voicy
une Inscription nouvelle
pour une Horloge du Parle-
ment.

*Hic obeunt lites sonitus de
parurit horas.*

144' MERCURE

*Les procès meurent icy tandis que
les heures naissent du son de l'hor-
loge.*

. Cette opposition de la
mort & de la naissance, qui
donne un tour à l'expression
du sujet, est une rencontre
favorable.

Voicy une autre Inscri-
ption pour l'Horloge d'un
Port de mer.

*It mare, postque redit, nec
listore tempora signat,
Descensu, ascensuque omnes A-
cus indicat horas.*

*La mer dans son flux & son re-
flux ne marque point les parties
du*

GALANT. 145

*du temps sur son rivage. Cette
Aiguille qui a des mouvemens
semblables en montant & en des-
cendant, fait voir toutes les
heures.*

On ne s'appërçoit pas na-
turellement que la Mer &
une Horloge ayent rien de
commun. Ainsi cette union
qu'on en fait estant nouvelle,
peut toucher en ce qu'elle
surprend. Remarquez que
comme il y a un artifice sin-
gulier dans la structure d'u-
ne Horloge, on a de même
me composé ces deux Vers
avec un caractère qui leur

Février 1696. N

146 MERCURE

convient. Le premier Vers;
It mare; &c. est léger, pour
 ainsi dire, y ayant quatre
 Dactyles contre deux Spon-
 dées, pour mieux represen-
 ter le flux & le reflux de la
 mer, qui sont des mouvemens
 rapides. Mais le second Vers,
Descensu ascensuque, &c. est
 pesant, y ayant quatre Spon-
 dées contre deux Dactyles,
 pour désigner plus juste la
 lenteur du mouvement de
 l'Aiguille, qui s'avance im-
 perceptiblement. L'Inscri-
 ption suivante est pour un
 Quadran au Soleil.

GALANT. 147

*Sol notat umbrâ horas , sic vi-
tam nubila signant.*

Le Soleil marque les heures avec l'ombre. Tel est le caractère de la vie de l'homme, dont les jours ne sont point sans nuages. Ce rayon qui devient sombre , pour ainsi dire , afin de marquer les heures, plaist icy davan-ge qu'un rayon brillant. Il contient une moralité inge-nieuse, & dont on peut pro-fiter. Cette autre Inscription est pour le Quâdran d'un jar-din.

*Flos cadit , umbra fugit ; sic
vita fugitque, caditque.*

N ij

148 MERCURE

L'heure passe & les fleurs tombent. Image de la vie passagere & mortelle de l'homme. Les fleurs & les heures n'ont pas une même nature, mais leurs traits estant joints ensemble, sont assez propres pour peindre l'estat & la condition de l'homme. Je souhaite que ces Essais ne déplaisent pas aux Maistres & aux Connoisseurs.

On m'a fait l'honneur de me demander ce que je pensois d'une expression d'une Ode, où il est parlé du Roy, que ses glorieux Exploits ne seront point le

GALANT. 149

proye de l'oubly. Le doute s'est formé, dit-on, sur la jonction du mot de *proye* avec celui de *l'oubly*, ce qui semble incompatible, parce qu'il faut de l'action pour la *proye*, & qu'il n'y en a point dans l'oubly, qui est une image du neant.

Il est vray qu'à parler en Philosophe. il n'y a point d'action dans l'oubly, mais le langage des Muses est différent du stile philosophique. Les Poëtes donnent souvent de l'action à des sujets qui n'en ont point de leur nature,

N iij.

150 MERCURE

comme sont les Bois , les Rochers , les Fleuves , &c. Or dans Virgile , & autre part , Lethé , ce fleuve d'Afrique dans la Lybie , est employé pour figurer l'oubli. A suivre l'idée du fleuve on trouveroit de l'action dans l'oubli pour la proye ; car les fleuves ont des abîmes , & ce que les abîmes engloutissent est regardé comme leur proye.

Ce qui doit faire de la peine , c'est que l'usage n'est point pour *la proye de l'oubli* ; car on dit ordinairement , *être enseveli dans l'oubli*. Nean-

GALANT. 151

moins voicy une raison qui pourroit obtenir un passeport pour la proye de l'oubli, c'est que l'expression est dans une Ode , pour ainsi dire, Pindarique , maniere de Poëme où il y a beaucoup de feu , & où par ce caractere les figures hardies & irregulieres font souffertes , sur l'exemple de la flamme , dont la pointe en s'élevant , n'est pas toujours droite.

De plus , ce qu'on a voulu dire pour Louïs le Grand , dans cette Ode , approche en quelque façon d'une ex.

N iiij

152 MERCURE

pression de Ciceron pour
Cesar. C'est dans l'Oraison
pour Marcellus. *Tuas laudes
obscuratura nulla unquam est obli-
vio.* A suivre le Latin mot
pour mot, *Jamais aucun oubly
ne pourra effacer vos loüanges.*
L'Orateur Romain donne icy
un mouvement à l'oubli, en
luy donnant comme un pin-
ceau, non pas pour peindre,
mais pour effacer. Je ne sçay
si la cause que je défens est
bonne; je m'en rapporte aux
Juges souverains de la Lan-
gue, & je suis toujours, &c.

GALANT: 153

Une Dame, dont la modestie répond à ses belles qualitez, a fourni la matiere de l'Epistre en Vers que je vous envoie. Elle est de M^r Souïart du Boulay, de Tours.



EPITRE A ARISTIE:

JEune & chaste beauté, dont l'heureuse memoire
Du lieu de ta naissance enrichira
l'Histoire,
Toy, que la main du Ciel juste dans
ses desseins,
Forma pour meriter tous les vœux
des humains,

154 MERCURE

Aristie, il est vray, dans ce profond
silence,

Où m'arrestent pour toy la raison,
la prudence,

Et fixent de mon cœur les plus ar-
dens souhaits,

Ma Muse chaque jour pousse mille
regrets.

Quoy (dit-elle en secret, en son ar-
deur d'écrire)

Sur un si beau sujet faut-il n'oser
rien dire ?

Et que sur tant d'attraits, qui frap-
pent tous les yeux,

Je ne puisse jeter qu'un œil respec-
tueux ?

Quoy, tandis qu'à l'envy chacun icy
publie,

Que rien n'est comparable aux char-
mes d'Aristie ;

Que je voy jusqu'aux Cieux élever
sa beauté,

*N'ay-je pas pour parler la mesme
liberté ?*

Parmy tous ces regrets où s'emporte
ma Muse ,

Un peu d'attention bien-tost la
desabuse ;

La raison vient à l'aide , & luy fait
concevoir ,

Qu'un si hardy dessein surpasse son
pouvoir ;

Que pour oser tracer un si parfait
modelle ,

C'est peu de sçavoir peindre , il faut
estre un Apelle. »

Ce n'est pas toutefois qu'aucune
expresse loy

Deffende à mon esprit de s'exercer
pour toy ;

Je sçay que si je veux, je puis dans
quelque ouvrage

Peindre fameux dans l'antiquité.

156 MERCURE

A la voix du public ajouter mon
suffrage.

Mais, dès mes premiers ans nourry
sur l'Helicon,

Ce seroit imprimer une tache à mon
nom,

Si l'on m'entendoit dire en langage
ordinaire :

*Aristie est charmante , elle est faite
pour plaire.*

*Quel cœur pourroit jamais se défen-
dre d'aimer*

*Cet objet que le Ciel prit plaisir à
former ?*

Ainsi , rempli pour toy de respect
& d'estime ,

Je n'ose pour le dire employer une
rime.

Je ne veux point d'Icare éprouver
les malheurs ;

Tu sçais que du Soleil affrontant les
ardeurs ,

Ce jeune téméraire élevé jusqu'aux
nuës,

Aux dépens de ses jours vit ses ailes
fonduës.

Son exemple est pour moy. Je n'ose
te louer,

En m'élevant si haut, je craindrois
d'échoüer.

Je connois ma portée, & c'est-là
mon excuse,

Je sçay les embarras où se verroit ma
Muse,

S'il luy falloit tracer cette vive dou-
ceur,

Ce tour d'esprit aisé, cette noble pu-
deur,

Les traits de la vertu marquez sur
ton visage,

De l'estime publique infaillible pré-
sage;

S'il luy falloit icy, dans son zele em-
porté,

158 MERCURE

Benir l'ordre du Ciel, dont la sage
équité

A permis que Damon disposast de sa
fille,

En faveur de l'ainé d'une illustre fa-
mille ;

S'il falloit t'applaudir en termes élo-
quens,

Te prodiguer en vers un legitime
encens,

Dépeindre au naturel ta candeur, ta
franchise ;

Ce seroit pour ma Muse une vaine
entreprise.

En vain dans ton portrait, pour te
combler d'honneurs,

Je voudrois employer mes plus vi-
ves couleurs,

L'arrifice pour toy seroit d'un-foible
usage.

Chacun en te voyant en conçoit da-
vantage,

GALANT. 159

Et mon pinceau grossier, au lieu de
t'embellir,

Touchant à tes attraits, les pourrois
avilir.

Mais je veux que du Ciel l'influen-
ce secrete,

Au gré de mes desirs, m'ait fait naî-
tre Poète,

Et que pour te louer je possède à la
fois,

L'éloquence & l'esprit qu'on admire
en Dubois. *b*

J'ignore sur ce point à quel party me
rendre,

Si, quand je le pourrois, je devrois
l'entreprendre.

Que sçay-je quel succès obtien-
droient mes écrits?

Si ton inimitié n'en seroit pas le
prix? .

b FAMEUX AVOCAT.

160 MERCURE

Irois-je impunément blesser ta modestie ?

Je m'en garderay bien. Je sçay , belle Aristie ,

Que bien tost je verrois éclater ton chagrin ,

Si , m'offrant à tes yeux l'encensoir à la main ,

Par un discours flatteur dont tu haïs la fumée ,

Je te parlois de toy comme la Renommée.

Ce que j'avance icy se peut justifier ,
Sur la foy du Public j'ose le publier :

Il est mille talens que possède Aristie ,

Et que vient à nos yeux cacher sa modestie ,

Elle sçait tout , dit-on , sans se piquer de rien.

Voila sur ton sujet quel est son entretien.

GALANT: 161

Chaque jour , chaque instant , d'un
recit si fidelle

Fait naître à mes regards une preu-
ve nouvelle ;

Non que je veuille icy vanter tous
tes talens ;

Mais si j'osois parler de voix ou d'in-
strumens ,

Sans beaucoup y resver , cette heu-
reuse matiere ,

Fourniroit à ma veine une vaste car-
riere ;

Je pourrois te dépeindre , en t'adju-
geant le prix ,

Telle dans ces climats qu'au milieu
de Paris.

Ce siecle à vû briller l'incomparable
Hilaire , c

c *Mademoiselle Hilaire , renommée pour
sa belle voix.*

Février 1696.

O

162 **MERCURE**

En entonnant les airs que composoit
son Frere , *d*

Et pour les instrumens , je dirois que
ta main

Ne cede dans ces lieux qu'à celle de
Doirin. *e*

Cependant , à te voir , humble dans
ta science ,

Affectant sur ce point un genereux
silence ,

A moins de le sçavoir , on ne peut
présumer ,

Que ta voix & ta main ont le don
de charmer. [maxime ,

Telle est dès le berceau ta prudente
La louange t'offense , & si je la sup-
prime ,

De ton inimitié mon cœur craint les
effets ,

d M^r Lambert.

e Fameux Maître de Claveffin.

GALANT. 163

Autant que de mes vers le malheureux succès.

Toutefois , si jamais tu veux par complaisance

Montrer pour qui te loue un moment d'indulgence ,

Si tu daignes souffrir qu'on te parle de toy ,

Cet excès de bonté doit rejallir sur moy.

J'en sçauray profiter sans me rendre incommode ,

De ces lâches esprits je blâme la méthode ,

Qui près d'un bel objet s'érigeant en conteurs ,

Vont mandier le prix de leurs fades douceurs.

Pour moy je te loueray par un motif contraire ,

Mon zele le fera sans espoir de salaire :
O ij

164 MERCURE

Ton éloge à mon cœur offre un par-
fait plaisir ,

Celuy de dire vray remplira mon
desir.

Mais sur tout , mon esprit ennemy
des querelles ,

Sçaura de ses discours bannir les pa-
ralleles ,

Je peindray ta beauté , sans arrester
mes yeux

Sur mille objets charmans que je
trouve en ces lieux.

Pour te donner sur eux une entiere
victoire ,

Peut estre en ta faveur j'obscurcerois
leur gloire ,

Vainement je louerois l'éclat de leurs
vertus ,

Mon zele prétendrait qu'Aristie en
a plus ,

Je vanteroie la tienne avec tant d'a-
vantage ,

GALANT. 165

Que tout le Sexe entier en pourroit
prendre ombrage.

On diroit que pour toy j'ay cherché
ce détour ,

Et qu'aux dépens d'autrui je veux
faire ma cour.

Chacun l'imputeroit à l'ardeur de
médire ,

Et prendroit chaque mot pour un
trait de Saryre.

Je n'en puis plus douter ; mille & mil-
le raisons ,

Ou plustost mes malheurs , confir-
ment mes soupçons.

Chargé , quoy qu'innocent , de la
haine publique ,

Je dois plus que jamais user de poli-
tique.

Icy , l'un desolé , prétend que par
mes vers

J'ay peint son caractère aux yeux de
l'Univers.

166 MERCURE

Là, l'autre furieux se plaint que sans
scrupule

Ma main pleine de fiel l'ait rendu ri-
dicule,

Chacun fait dans ses yeux éclater son
dépît,

Et je ne doute pas que, si par un
Edit

Des combats singuliers, du meurtre
& du carnage,

LOUIS dans ses Etats n'eust deffen-
du l'usage,

On ne me vist forcé de m'exercer
dans l'art

Que j'ay pendant deux ans pratiqué
sous Pillart, f

Ou qu'un coup concerté ne déchar-
geast la Ville

D'un Rimeur tel que moy plein de
fiel & de bile.

ſ. Eameux Maître d'armes.

GALANT. 167

Tel est mon triste sort. Je voy de
toutes parts

Mille flots d'ennemis s'offrir à mes
regards :

Par tout contre mes vers on éclate,
on murmure,

Chacun croit avoir droit de vanger
son injure.

Je suis , si je les crois , un Censeur
odieux ,

Et sur mon innocence on veut fer-
mer les yeux.

Quelquefois il est vray , libre dans
ses caprices ,

Ma M ise hautement condamne
certains vices :

Mais , quel sujet a-t-on pour se plain-
dre de moy ?

D'où vient que le Lecteur les veut
prendre pour soy ?

À l'honneur de quelqu'un ay-je fait
quelque outrage ?

168 MERCURE

De critiquer en vers ay-je introduit
l'usage ?

Ay-je commis un crime en suivant
Juvenal ?

Imiter ses pareils en est-ce un capital ?
Quand j'attaque un défaut, se plaint-
on que je nomme ?

Pourquoy deffendre à Tours ce qu'
on souffroit à Rome ?

Mais je ne forme icy que des
vœux impuissans ,

Je le vois , Aristie, il faut ceder au
temps.

Sur les bords de la Loire, infortunez
Poëtes,

Nos écrits malgré nous trouvent des
Interpretes.

On blâme chaque trait qui part de
nostre main ,

Souvent c'est du nectar qu'on prend
pour du venin.

Que

Que j'écrive pour toy , de la mesme
disgrace [nace ,

Mon étoile funeste à jamais me me-
Et mesme en ce moment j'en redou-
te l'effet ,

Où ma main n'a qu'à peine ébauché
ton portrait ,

Je crains pour mon Epître , & peut-
estre on va dire ,

Que contre tout le Sexe il court une
Satire :

Triste effet du destin irrité contre
moy !

Ne peut-on estre aimable , & l'estre
moins que toy ?

Quoy , parce que Venus , par l'équi-
té d'un homme

Sur deux autres beautez a remporté
la pomme ,

A-t-on donc presumé que Junon &
Pallas

Février 1996.

P

170 MERCURE

Fussent à dédaigner , & n'eussent
point d'appas ?

Pâris méprisa-t-il le pouvoir de leurs
charmes ?

A-t-on vû contre luy tout un Peu-
ple en alarmes ?

Mais ces vaines frayeurs ne peu-
vent rien sur moy ,

Mon cœur ne cache point ce qu'il
pense de toy.

Ouy , de quelque façon que le public
me nomme ,

Sur tout le Sexe entier je te donne la
pomme ,

Et je diray toujours sans vouloir l'in-
sultier ,

Que pour estre parfait il n'a qu'à t'i-
miser.

GALANT. 171

Le 6. de ce mois, M^r le Marquis de Montmorin, Fils de M^r le Marquis de S. Heran, Gouverneur & Capitaine du Chasteau de Fontainebleau, & qui a la survivance de ces Charges, épousa Mademoiselle Rioule Douilly, Fille de M^r Douilly, Fermier general, d'une tres-ancienne Famille de Normandie. Il paroist par un titre de 1463. que ses Ancestres estoient des anciens Nobles de cette Province, & qu'ils ont rendu de grands services sous les regnes de Henry III. & de Henry IV.

P ij

172 MERCURE

à la prise des Villes d'Argentan , de Lisieux , de Falaise , & autres. Le Roy en faveur de ce mariage a accordé un Brevet de retenue de cinquante mille écus à M^r le Marquis de Montmorin , qui est d'une Maison tres-considerable , originaire d'Auvergne.

Le même jour mourut à Paris , dans la quatre-vingt-troisième année , Messire Thomas-Alexandre l'Hercule de Lionniere, S^r de la Beliere. Il avoit esté 43. ans dans le service , tant de terre que de mer , & n'en avoit que dix-sept

Lors qu'il commença à porter les armes pour la République de Venise. Après s'y estre distingué en plusieurs occasions, il merita l'estime du Doge, qui pour recompense des services qu'il avoit rendus pendant neuf ans, l'honora d'une chaîne d'or, au bout de laquelle pend une grande Médaille, frappée aux Armes de la République. Il passa ensuite en Dannemarc, où il servit d'abord comme Volontaire; mais il fut peu de temps après Capitaine de Cavalerie,

P iij

174 MERCURE

& devint Colonel d'un Regiment. Estant revenu en France, il y servit avec beaucoup de distinction, & fit paroître tant de prudence & tant de valeur, que feu M^r de Turenne, sous lequel il a eu l'honneur de commander à la teste d'un Regiment, l'honoroit de son estime & de son amitié, & avoit coutume de le nommer, *le Renard d'Italie, & le Lyon de Danemarck*. Cette Famille porte party d'argent & d'azur avec un Annelet de gueules en cœur.

Vous n'avez rien veu de

M^r l'Abbé de Fourcroy, dont vous n'avez esté tres-édifiée. Ainsi, il me suffira de vous dire que ce qui suit est de luy, pour vous obliger à le lire avec plaisir.

REFLEXIONS

SUR LE ZELE PRUDENT.

CE seroit se tromper bien grossièrement, de s'imaginer que quand il s'agit de la Religion, il ne faille garder aucunes mesures avec le monde. Le zele, à la vérité, ne doit pas estre timide, mais il est aussi tres-certain qu'il doit estre

P iiij

176 MERCURE

prudent. On en sera bien tost persuadé, si l'on fait reflexion à l'importance des entreprises où le zele nous engage. En effet, il ne forme ordinairement que de grans projets. Tantost c'est d'humilier l'orgueil des Infidelles, tantost c'est de porter les lumieres de la Foy aux Nations les plus barbares. Tantost c'est de ramener les Heretiques dans le sein de l'Eglise; tantost c'est d'aller établir les fondemens du Christianisme au milieu des Royaumes où le Paganisme a regné de tout temps. Or quelle sagesse ne faut il pas pour réunir contre les ennemis de la Foy, les

Princes Chrestiens? Quelle adresse pour persuader a des Peuples stupides & sensuels , d'embrasser une Religion aussi pure dans sa Morale que dans ses Mysteres? Quels égars pour s'insinuer dans des esprits aussi prévenus que ceux des Heretiques? Quelle prudence pour lever l'étendart de la Croix dans l'Empire de l'Idolatrie , pour l'y établir & pour l'y maintenir? En un mot , quels ménagemens ne sont pas nécessaires pour détacher les cœurs de l'amour des choses créées, & pour les tourner vers le Createur qui en est le centre? Outre tous ces grands & ces glorieux desseins , le

178 MERCURE

zele en forme encore d'autres, qui pour estre moins éclatans, ne laissent pas d'estre aussi difficiles. Il s'agit quelquefois d'arrêter le cours d'une erreur qui commence à se répandre ; de retirer un Incrédule de son égarement ; d'abolir parmi des Chrestiens une coutume toute Payenne ; de combattre une superstition à laquelle des Peuples sont opiniâstement attachés. Pour réussir dans ces différentes entreprises, il n'est pas toujours à propos que les Pasteurs de l'Eglise tiennent la mesme conduite. Il faut tascher de gagner les cœurs des uns ; travailler à convaincre l'esprit

des autres, flater ceux-cy, intimider ceux-là, presser avec force les personnes qu'on sent disposées à se rendre, user d'une sage condescendance envers celles qu'on n'a pû encore ébranler. Un Zele prudent & éclairé se sert heureusement de ces divers moyens pour arriver à la fin qu'il se propose. Il emploie les prieres & les menaces, les bienfaits & les châtimens proportionnant les remedes aux maux, & demeurant toujours dans les bornes d'une moderation raisonnable.

C'est donc avoir une fausse idée du zele, que de le concevoir

180 MERCURE

comme une ardeur impetueuse qu'on ne peut retenir dans les limites que prescrit la raison. Le vray zele, tout vif & tout ardent qu'il est, ne laisse pas d'estre reglé dans toutes ses démarches & d'agir avec beaucoup d'ordre, de retenue & de jugement. Bien loin de precipiter les choses, il s'accommode au temps, il en ménage les circonstances, il laisse meurir les affaires; il observe les conjonctures favorables à ses desseins, il prévient les obstacles, il applanit les difficultez; en un mot, il n'omet rien de tout ce qui peut contribuer à l'heureux succès de ses entreprises.

Reconnoissez icy vostre aveuglement, vous qui croyant suivre les saints transports qu'inspire le vray zele, ne suivez cependant que les mouvemens dereglez de la passion qui vous domine. Si vostre Zele estoit veritable, il ne feroit pas si fier & si emporté. Il garderoit plus de mesures, & ne se porteroit pas à des éeranges extrémités qui scandalisent les Fidelles, & qui ruinent les desseins les plus avantageux à la Religion. N'appellez donc plus zele ce qui n'en est que l'ombre & le fantosme, & ne confondez pas une vertu siexcellente dans sa nature, & si

182 MERCURE

utile dans ses effets , avec une ar-
deur aveugle & temeraire , qui est
la source de mille maux , & la
cause de mille injustices. Car n'est-
ce pas un Zele indiscret & preci-
pité qui a tant de fois troublé les
beaux jours de l'Eglise , qui a porté
les Empereurs à opprimer ces
grands Hommes dont la vigueur
Apostolique arrestoit les progrès de
l'erreur ? N'est-ce pas un Zele in-
discret qui a fait naître l'herésie
& la guerre dans des Pais où bril-
loient les lumieres d'une Foy pure ,
& où regnoit une heureuse tran-
quillité ? Et n'est ce pas au con-
traire , un zeile discret & réglé

par la prudence, qui a fait aimer la vertu aux plus mortels ennemis de la Religion? N'est-ce pas ce zele prudent qui a rétably l'ordre & la Paix dans des Royaumes, qu'une funeste division avoit mis sur le penchant de leur ruine, & qui a sçu gagner à Jofus-Christ tant de Peuples & tant de Souverains? Quelle gloire pour vous, Seigneur, & quel bonheur pour nous, si chacun dans sa condition avoit ce zele prudent qui vous est si agreable, & à nous si avantageux, puis qu'il ne tend qu'à établir vostre Royaume au dedans de nous! C'est à vous, divin Sau-

184 MERCURE

veur, à nous le donner. Faites revivre en nous cette ferveur surabondante des premiers siècles. Donnez nous un amour ardent pour les intérêts de votre Religion, & si vous nous refusez le bonheur de mourir pour sa défense, faites au moins que nous aidions à la faire triompher par une vie Chrestienne.

Le S^r Brunet, Libraire au Palais, commence à debiter un Livre nouveau, dont le succès doit être d'autant plus grand, qu'il est sur une matière qui a toujours plû. Il a

pour titre, *Portraits sérieux, galants & critiques.* Ils sont touchés délicatement, & on peut dire qu'on n'y découvre aucuns traits qui ne soient marquez avec beaucoup d'esprit & de grace. Dans les Portraits sérieux on voit les hommes tels qu'ils devroient estre, & on les voit tels qu'ils sont, dans les critiques L'Auteur declare que, quoy qu'il puisse arriver que quelqu'un l'accusera de les avoir donnez trop au naturel, il n'a prétendu faire que des descriptions vagues, mais il est malaisé de

Février 1695.

Q

faire la guerre aux vices, sans que le vicieux se reconnoisse attaqué; & alors l'idée generale que le Peintre a eue, fait un Portrait ressemblant, par l'application particuliere que chacun se fait. Les Coquettes, les Joüeurs, les Jaloux & les Tartuffes ne sont pas épargnez dans cette sorte de Satire, ce qui ne sçauroit produire qu'un fort bon effet, puis que si la peinture de ces defauts fait paroître tout ce qu'ils ont d'odieux, ceux qui auront du chag in des'en connoître tachez, seront

leurs efforts pour s'en corriger.

Les Livres de bons mots sont devenus extrêmement à la mode , & après ceux qui ont pour titre , *Soberiana & Menagiana* , le S^r Thomas Guillain , qui a sa Boutique à la descente du Pont-neuf près les Augustins , vient de donner au Public *Fureteriana* , ou les bons mots & Remarques de M^r Furetiere Il avertit le Lecteur que ces Remarques ont esté trouvées dans les Papiers après la mort ; & que s'il y en a quelques-unes qui paroissent

Q ij

sont un peu negligées , cela vient de ce qu'on n'a pas voulu toucher à ce qu'avoit écrit un homme aussi connu que M^r de Furetiere, qui n'y avoit pas mis la derniere main. La lecture ne laisse pas d'en estre agreable , aussibien que celle des Historiettes qu'on y a meslées, & qui, encore qu'un peu longues, sont assez plaisantes pour n'ennuyer pas.

On trouve chez le S^r Audran, Graveur du Roy, rue Saint Jacques, & chez le S^r Rocher, sur le Quay de l'Horloge du Palais, divers

GALANT. 189

Bastimens de mer, dessinez
& gravez en grand, selon
la construction moderne.

Parmy ces Bastimens, qui sont
au nombre de dix-huit, il y a
un Vaisseau coupé en lon-
gueur, aussibien qu'une Ga-
lere, pour en enseigner la
composition & l'usage. Ces
deux Bastimens coupez en
long, en representent si bien
tous les compartimens, & ce
qu'ils contiennent au dedans,
lors qu'ils sont en estat de
sortir du Port pour aller en
mer, que les plus ignorans
qui s'y veulent appliquer, n

190 MERCURE

peuvent ſçavoir en tres-peu de temps , autant que les plus experimentez. On a auffi marqué ſur l'un & ſur l'autre, les manœuvres, le nom des pieces & les proportions. Dans les autres Baſtimens, on voit la difference de ceux qui ſervent à la navigation , à la guerre, & au commerce, chaque feuille contenant un Vaiſſeau particulier. Ces Baſtimens ſont,

Un Vaiſſeau du premier rang.

Un Vaiſſeau du ſecond rang.



GALANT.

191

Un Brûlot.

Une Flûte.

Une Galiole à Bombes.

Une Polacre.

Une Saïque Turque.

Une Galere Reale.

Une Galere Patronne.

Une Galere, Chef d'Escadre.

Une Galeasse à la rame.

Une Galeasse à la voile.

Une Barque.

Une Tartane.

Un Brigantin.

Une Felouque.

**Si les Conquestes du Roy
font aujourd'huy l'admira-**

192 MERCURE

tion de toute la terre, les représentations que nous en a données le Pinceau de feu M^r Vandermeulen, Peintre ordinaire de l'Histoire de Sa Majesté, ont mérité les applaudissemens de tous les Connoisseurs. C'est pour satisfaire à leur curiosité qu'il avoit employé les plus habiles Maîtres de l'Europe à graver tout ce qu'il avoit peint; Prises de Villes, Batailles, Chasses, Veuës, Payfages, & autres Ouvrages. Tout cela se vend aujourd'huy chez la Veuve, rue S. Jacques, proche

che la Fontaine S. Benoist.
On, y trouve aussi quelques
Places fortes, conquises par
Sa Majesté, du même dessein
de M^r Vandermeulen, & nou-
vellement gravées.

Le Pere Hommey, Augu-
stin du petit Convent, vient
de donner au Public un petit
Ouvrage Latin, dont il fait
Auteur un Fabius Claudius
Gordianus Fulgentius. Cet
Ouvrage est tiré d'un Manu-
crit qui luy est tombé entre
les mains, & il a fait voir son
érudition, en l'enrichissant de
Notes sçavantes & curieuses;

Février 1696.

R

mais ce qu'il y a d'extraordinaire en cet Ouvrage, qui est divisé en treize petits Traitez, c'est que l'Auteur a observé dans chacun, de n'y point employer une des lettres de l'Alphabet. Ainsi dans le premier, qui est d'Adam & de ses descendans jusqu'à Enoch, il ne s'y trouve aucun A. Le second, qui est depuis Enoch jusqu'au Deluge, n'a aucun B. & ainsi des autres, dont l'un est sans C. l'autre sans D. &c. Il est vray que quelquefois le T est substitué pour le D. le C pour le G, ce qui est

permis, une lettre forte pouvant entrer en la place de celle qui ne l'est pas. La nécessité que l'on s'impose de bannir une lettre de tout un discours, est une contrainte qui doit embarrasser celui qui compose, & qui fait voir son esprit à trouver des termes qui suppléent à ceux dont il a renoncé à se servir. Si quelqu'un veut en faire un essay en nostre Langue, dans quelque Historiete, je ne doute point que le Public ne fust fort aise qu'on luy en fust part; mais il faudroit sur tout qu'il

R ij

196 MERCURE

elle fust écrite fans une des cinq voyelles, car il est beaucoup plus aisé de se passer d'une consonne. Les Espagnols se sont attachez à ce jeu d'esprit, & il a paru un Livre en leur Langue, composé de cinq Nouvelles assez longues; la premiere sans A, la seconde sans E, la troisième sans I, la quatrième sans O, & la cinquième sans V. Je ne croy pas qu'il soit possible d'écrire seulement deux pages en François sans aucun E, à cause des monosyllabes *et, que, en, me, ne, se, te*, qu'on est





F. Crüger sculp.

obligé d'employer à tous me-
mens. Le Livre que le Pere
Homme y a fait imprimer, est
intitulé, *Liber absque litteris, de
etatibus mundi atque hominis,
absque A, absque B, &c.* & il se
vend chez la Veuve Charles
Cöignard, rue de la Boucle-
rie, & chez le Sieur Claude
Cellier, sur le Quay des Au-
gustins.

Il y a peu de temps que je
vous ay fait part d'un éloge
de M^r l'Abbé de la Trappe.
Je vous envoie aujourd'huy
son Portrait, ne doutant point
que vous ne soyez ravie d'a-

R. iij

198 MERCURE

voir devant les yeux les traits d'un homme si véritablement consacré à Dieu. Le revers nous le fait voir dans le Desert avec ces paroles. *Rediviva per illum Thebais*. Vous sçavez combien les Deserts de la Thebaïde ont esté rendus fameux par la retraite d'un grand nombre de saints Solitaires qui y sont venus finir leurs jours, separez du commerce entier des hommes. La Medaille qui vous represente cet illustre Abbé, est fort ressemblante. Je l'ay fait graver sur le coin de celle qui

GALANT

est de M^r Cheron, un des
plus habiles hommes que
nous ayons en ce genre. Le
Roy qui le fit venir exprés de
Rome il y a plusieurs années,
luy a donné un logement
dans les Galeries du Louvre.

Le 31. du mois passé, Ma-
demoiselle de Duras fit pro-
fession dans le Convent des
Religieuses de Conflans, où
elle avoit pris le voile il y a
un an. Elle est Fille de M^r le
Maréchal Duc de Duras, &
Sœur aînée de Madame la Du-
chesse de Lesdiguières, dont

R. iiij.

je vous ay appris le mariage. La préférence qu'elle a cedée à sa Cadette pour un si grand Parti, marque la sincerité de sa vocation. Le Pere Gaillard, Jesuite , qui fit un Discours fort éloquent dans cette ceremonie, s'attira l'admiration d'un Auditoire tout illustre, dans l'éloge qu'il fit du mérite de cette jeune Religieuse , & du mépris qu'elle témoignoit des grandeurs du monde. M^r l'Archevêque de Paris officia dans cette ceremonie. Jamais assemblée n'a esté plus distinguée ny plus

choisie. Tout le monde en revint fort édifié de toutes manieres.

Vous aurez peut-estre appris par les Nouvelles publiques, la découverte qui s'est faite depuis peu de temps des Reliques de S. Augustin, mais comme plusieurs circonstances n'y ont pas esté marquées, je croy vous faire plaisir en vous envoyant la copie d'une Lettre qui a esté écrite là-dessus de Rome, au Pere Prieur des Grands Augustins de Toulouse. En voicy les termes:

MOn Reverend Pere!

Je suis persuadé que vous recevrez avec plaisir la nouvelle de la découverte du Corps de nostre Pere Saint Augustin, faite à Pavia, sur la fin de l'année dernière, dans le temps que Sa Sainteté venoit d'élever un de nos Confreres au Cardinalat. Les diverses translations que l'on a faites en differens temps, de ce sacré déposit, avoient donné déjà fondement à quelques personnes, de croire que l'on n'avoit que quelques petits ossemens du corps de ce grand

Docteur, & que ces Reliques
estoyent dispersées en divers lieux.
Vous sçavez que vingt quatre
ans après sa mort, qui arriva
dans la Ville d'Hippone, dont il
estoit Evêque, son corps fut trans-
porté en l'Isle de Sardaigne par
nos Religieux, qui furent pour
lors bannis d'Afrique par Trasti-
mond, Roy des Vandales. Ce pré-
cieux tresor fut mis premierement
dans la grande Eglise, & depuis
transférè en nostre Monastere,
que la devotion des Insulaires
avoit fait bastir à son honneur.
Il y resta faisant beaucoup de mi-
racles, jusqu'à ce que les Mores se

204 MERCURE

rendirent maistres de cette Isle, ce qui arriva l'an 725. La même année, Luithprand, Roy des Lombards, rachera à grand prix ce sacré corps des mains de ces Barbares, & le fit transporter solennellement dans la Ville de Pavie, où il faisoit sa demeure. Les habitans de cette Ville sortirent au devant de ces saintes Reliques, qui furent mises avec pompe le 28. Février, dans l'Eglise de Saint Pierre au Ciel doré, où Dieu a manifesté la vertu de ce grand Saint par plusieurs merveilles, jusqu'à présent. Elles y furent premierement gardées par nos Reli-

gieux qui les avoient accompagnées. Quelque temps après les Reverends Peres Benedictins & le Chanoines Reguliers en eurent la garde, jusqu'à ce que le Pape Jean XXII. donna une Bulle en nostre faveur l'an 1326. afin que nous pussions faire bâtir un Monastere joignant l'Eglise de Saint Pierre au Ciel-doré, & chanter nos Offices nuit & jour auprès du corps de nostre glorieux Patriarche. Cette Bulle fut soutenüe contre les Chanoines Reguliers, qui tâchoient d'en empêcher l'exécution par la puissance de Jean, Roy de Boheme, qui voulut contribuer à

faire bastir ce Monastere. Enfin, les diverses guerres, & plusieurs grandes calamitez arrivées à cette Ville, donnerent dans la suite des siècles un sujet aux Religieux de prévenir les injures des temps, & de s'assurer de ce sacré depost, en le cachant dans un lieu dont peu de personnes avoient la connoissance. Ces personnes étant mortes sans en avoir fait part à leurs Successeurs, la posterité fut privée de la consolation de sçavoir précisément le lieu où reposoit ce grand tresor. Il ne restoit que la tradition, qui assuroit qu'il estoit dans l'Eglise de Saint Pierre au Ciel.

doré, sans en déterminer l'endroit.
 Mais à présent le Ciel vient de
 nous le découvrir dans la même
 Eglise, & de lever le doute que
 les Chanoines Reguliers faisoient
 déjà passer pour une vérité constan-
 te, voulant persuader le Public
 que le corps de ce grand Docteur
 reposoit dans leur Eglise de Mor-
 sare, fondez sur une Bulle de Gre-
 goire IX. qui est toute contraire
 à ce qu'ils prétendent, comme on
 leur a fait voir par l'Original
 de cette Bulle, tiré du Vatican,
 & dont le Pape a permis l'im-
 pression à nostre Réverendissime
 Pere General, conjointement à

208 MERCURE

plusieurs autres monumens anciens qui rendent témoignage de la même chose. On a aussi remarqué que dans le mois auquel les Chanoines Reguliers servent l'Eglise de S. Pierre de Pavie, le corps de Saint Augustin ne fait aucun miracle, au lieu qu'il en fait plusieurs lors que nos Religieux la servent, dont on a fait la verification par acte de Notaires. Ce témoignage de faveur particuliere que ce grand Docteur nous donne, persuadera plusieurs critiques qu'il nous regarde comme ses veritables Enfans, & qu'il confirme ce que le saint Siege a depuis si longtemps déterminé

en nostre faveur. Je suis, &c.

A Rome ce 17. Janvier 1696.

Le reculement de la Feste de Pasques, qui ne sera celebrée cette année que le 22. Avril, a donné lieu à un Particulier d'en rapporter la cause en peu de paroles. Je n'é-
tale point icy, dit-il, les motifs du premier Concile General, donnant des regles si belles pour déterminer la Pasque, sur les plus certaines Epoques de la Cene & de la Resurrection du Sauveur. Je ne dis rien même de la cor-

Février 1696.

S

210 MERCURE

rection du Calendrier , faite au siecle passé , par Gregoire XIII. & pour cela , dite Gregorienne ; correction qui fut d'un secours si grand pour maintenir l'ordre établi par le Synode , & pour remedier aux abus introduits contre. On sçait que le retranchement fait en 1582. des dix jours marquez , du 5. au 15. d'Octobre repara le passé avec succès , en remettant l'Equinoxe dans la situation veritable que des supputations peu exactes luy avoient fait perdre , & que la suppression du

29. Février, prescrite pour toutes les dernières années de chaque siècle, les quatrièmes exceptez, redresse le calcul des heures & des minutes à venir. Je répons simplement à quelques personnes qui m'ont paru plus curieuses & moins instruites que je n'eusse pensé, sur le fait des Lunes qui reglent la Pasque. Un pur hasard a fait naistre la curiosité, & le soin d'y satisfaire. Si ce que j'en vais dire icy paroist obscur, on doit imputer cette obscurité au stile concis que j'af-

S. ij,

212 **MERCURE**

fecte , pour ne me pas rendre ennuyeux , & pour offrir la chose aux impatiens , presque dans un seul trait. Après tout , quelque connu que soit à la plupart le dénoüement qui résout la question , peut-être n'est-il pas également bien conçu de tous.

Il est curieux & nécessaire mesme de sçavoir que la Pasque , qui regle toutes les autres Festes mobiles , ne doit estre celebrée que le Dimanche qui suit immédiatement le 14. de la Lune de Mars , pourvû , neantmoins , que ce

14. n'arrive pas plutoſt que le 21. du meſme mois , jour de l'Equinoxe; & cela, par Decret du premier Concile de Nicée, tenu l'an 325. ſous Saint Silveſtre.

De là vient que cette grande Feſte eſt quelquefois auſſi haute que le 25. Avril, ce qui arriva en 1666. & quelquefois auſſi baſſe que le 22. Mars, comme il parut en 1693. Elle eſt auſſi haute lors que la Lune de Mars commençant le 7. & ne rencontrant conſequemment ſon 14. que le 20. antérieur d'un jour au 21. re-

214 MERCURE

quis par le Concile, oblige à attendre la Lune suivante, pour en prendre le 14. qui alors se trouve estre la premiere pleine Lune, à compter du 21. Mars, lequel 14. tombant au 18. Avril dans un Dimanche, donne encore lieu de differer au Dimanche suivant 25. pour ne pas convenir avec les Juifs qui celebrent Pasque le 14. & pour répondre aux intentions du Synode, qui, comme on a dit, ne permet pas que la pleine Lune de Pasque precede l'Equinoxe.

GALANT. 215

Cette grande Feste est plus basse lorsque la nouvelle Lune de Mars arrivant le 8. & son 14. par conséquent le 21. on est en estat de celebrer Pasque dès le lendemain, si ce lendemain vient un Dimanche, comme il arriva en 1693. Ainsi dans la presente année 1696. la Lune de Mars commençant le 5. & son 14. ne pouvant atteindre le 21. du Soleil, il faut remettre la Pasque au 22. d'Avril, qui sera le premier Dimanche d'après le quatorzième de la Lune qui suit l'Equinoxe. De tout cec

résulte ce Paradoxe apparent
que la Luë de Mars com-
mençant le 7. recule la Peste
de Pâques, & la rapproche si
elle commence le 8.

Il y a si longtemps qu'on
n'a fait une cérémonie pareil-
le à celle dont je vais vous
entretenir, qu'on peut dire
avec raison que ce sera un
morceau d'histoire qui satis-
fera les Curieux. J'ay pris soin
d'en ramasser toutes les par-
ticuliaritez, pour en faire un
corps, & je croy qu'il vous
paroîtra exact. M^{re} le Mar-
quis de Dangeau, Grand-
Maître.

Maistre de l'Ordre de Notre-Dame de Montcarmel & de Saint Lazare, après avoir presté serment entre les mains du Roy, dans la Chapelle à Versailles, resolut que la ceremonie de sa reception dans l'Ordre se feroit le Dimanche 29. du mois passé, dans l'Eglise des Peres Carmes, appelez communement des Billettes, & ordonna à M^r de Sauleux, Prevost & Maistre des Ceremonies de l'Ordre, d'en prendre le soin. L'Eglise & les Tribunes furent tenduës de riches Ta-

Février 1696.

T

218 MERCURE

pisseries, & remplies de tapis de pied, de fauceüls, de chaises & de carreaux, & M^r le Grand-Maistre & les Chevaliers assisterent aux premieres Vespres qui furent chantées la veille. Il y avoit des estrades dans les Chapelles à droit & à gauche, où l'on arrangea des chaises par étages, en sorte que l'on voyoit la ceremonie de tous costez.

Le grand Autel & les Credences estoient parez d'ornemens de velours amaranthe, avec de doubles M. à cause de l'Ordre de Nostre-Da-

me de Montcarmel; de doubles L. à cause de l'Ordre de Saint Lazare; de Fleurs de Lis d'or, à cause que les Rois Louis VII. & Saint Louïs, ont établi l'Ordre de S. Lazare en France; & que le Roy Henry IV. a institué celui de Nôtre Dame de Montcarmel. Il y avoit aussi des Armes écartelées de celles de l'Ordre & de celles de M^r le Grand Maître, le tout en broderie d'or.

La Chasuble, les Chapes, les Tuniques & le devant de la Chaire du Prédicateur,

T ij

220 MERCURE

estoyent du même velours, avec les mêmes chiffres & les mêmes Armes. Le grand Autel estoit éclairé d'un luminaire où étoient encore les mêmes Armes. Il y avoit des Lustres dans le reste de l'Eglise. Toute la Nef fut destinée pour la Ceremonie. Dans le milieu estoit une estrade avec un Priedieu, couvert d'un tapis de velours amarante frangé d'or, dont la bordure estoit chargée des Armes & chiffres de l'Ordre, un carreau au bas, & un fauteuil. Il y avoit encore un autre fauteuil à costé

de l'Evangile, du même ve-
lours, & orné de même. Aux
deux costez du Priedieu é-
toient quatre bancs couverts
d'étoffe amarante & verte,
deux pour les anciens Che-
valiers, qui estoient plus près
du Grand-Maistre, & deux
autres derriere pour les Che-
valiers Novices qui devoient
estre receus. Derriere la chai-
se du Grand-Maistre estoit un
autre banc pour les Aumô-
niers, les Freres-servans, & le
Herault, & un banc plus éloi-
gné, pour les Huissiers.

Il y eut un fort grand or-

T iiij

222 **MERCURE**

dre pour la distribution des places, & pour arriver à l'Eglise avec facilité. Il y avoit à chacun des deux bouts de la rue un des Cent Suisses du Roy, & six autres Suisses, qui n'y laissoient entrer que les Carrosses qui avoient des Billets. Ces Carrosses estant à la porte du Cloistre, on les faisoit passer dans les deux rues voisines. Il y avoit des gens de M^r le Grand-Maistre qui marquoient où il falloit aller, & prenoient les jupes des Dames pour les porter jusques à l'entrée de l'Eglise,

GALANT. 223

dont la porte estoit aussi gardée par des Suisses du Roy. Il y avoit aussi des personnes préposées pour recevoir les Billets cachetez & numérotés, & pour mener ceux qui les avoient à leurs chaises numérotées de même; en sorte que l'on estoit placé dans le moment.

M^r le Grand-Maître arriva aux Billettes sur les neuf heures du matin. Les anciens Chevaliers allerent le recevoir à la porte du Cloistre, & le conduisirent dans une chambre où ils s'habilla. Pen-

T iij

224 **MERCURE**

dant ce temps les anciens Chevaliers furent presens ; c'estoient Messieurs Segulier de Liancourt ; de Bragelonne Hautefeuille ; d'Enonville ; de Montagnac, Conseiller au Parlement ; Merigot ; le Chevalier de Semonville, cy-devant Lieutenant au Regiment des Gardes Françaises ; de Baleyne, Ecuyer ordinaire de Monsieur & de Madame ; Colin, premier maître d'hôtel de Madame ; de Guenegaud, M^e des Requestes ; de Chabossiere, de Tilleour ; de Montalet, Colonel d'un Regiment

de Dragons ; de Sauleux, Prevost & Maistre des Ceremonies de l'Ordre ; de Genouillac, Conseiller au Grand Conseil , Procureur General de l'Ordre ; le Févre de la Barre ; & Binot, Grand Prevost des Armées du Roy.

Ces Chevaliers ayant pris leur place dans le Chapitre, M^r de Genouillac, Procureur General de l'Ordre, y fit la lecture des Lettres Patentes accordées par Sa Majesté à M^r le Marquis de Dangeau , pour l'Etat, Charge & Dignité de Grand Maistre des Or-

226 MERCURE

dres Royaux de Nostre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem ; de la Profession de foy faite par M^r le Marquis de Dangeau , entre les mains de M^r le Nonce , des Bulles du Pape accordées en consequence , & de la prestation de serment faite entre les mains du Roy dans la Chapelle à Versailles , après laquelle lecture , d'un consentement unanime , les deux anciens Chevaliers precedez du Maître des Ceremonies , furent chargez de l'aller supplier de venir prendre sa place.

M^r le Grand-Maître sortir de la chambre vestu du grand manteau de l'Ordre, de velours amarante, doublé de satin vert, ces deux couleurs estant celles des Ordres de Montcarmel & de Saint Lazare. Le manteau estoit en forme de chappe à queue traînante, ouvert par devant, bordé d'une broderie d'or richement travaillée, avec les chiffres & les devises de l'Ordre, des trophées d'armes & des Fleurs de lis, & le reste du manreau estoit couvert, tant plein que vuide, des

228 MERCURE

mêmes chiffres, trophées, & fleurs de lis, aussi en broderie d'or. Le Mantelet estoit de satin vert brodé d'or paille, & la queue du manteau qui avoit deux aunes de long, estoit portée par un Gentilhomme qui doit estre reçu à la promotion suivante. Sous ce manteau M^r le Grand Maître portoit une Dalmatique de Satin blanc, qui luy descendoit jusqu'aux genoux. Du haut en bas de la Dalmatique estoit une Croix mi-partie aux Emaux de l'Ordre, amarante & vert, brodée

tout à l'entour. La culotte, les bas de soye, & les souliers, estoient amarante, & M^r le Grand Maistre avoit unetoque^q de la mesme couleur, avec une aigrette & une agraffe de diamans d'un tres-grand prix. Son épée estoit aussi de diamans.

M^r le Marquis de Dangeau se rendit en cet estat dans la Salle du Chapitre, precedé des deux anciens Chevaliers, & du Maistre des Ceremonies. A l'entrée du Chapitre M^r Segulier de Liancourt, Doyen des Chevaliers an-

230 MERCURE

ciens, luy fit une harangue à laquelle il répondit avec son éloquence & son honnesteté ordinaire.

Il prit sa place dans un fauteuil qui luy estoit préparé, & après un petit discours sur sa reception, il declara le choix qu'il avoit fait de quelques personnes pour estre reçus Chevaliers dans l'Ordre. Il en donna sur le champ la liste au Maître des Ceremonies, qui en fit la lecture tout haut, & passa ensuite dans une autre Salle pour la lire aux Chevaliers Novices, afin qu'ils

ils marchassent dans le rang qui y estoit marqué. Les anciens Chevaliers & les Novices estoient tous habillez de justau-corps de velours amaranthe, les uns en broderie d'or, les autres d'argent, ou avec des boutonnières de même.

L'on marcha pour aller à l'Eglise. Les Novices estoient precedez de quatre Huissiers & du Herault. Ils marchaient lentement & avec dignité, deux à deux, & ceux qui devoient estre reçûs les derniers, marchaient les pre-

miers. Les Chevaliers anciens marchoient aussi deux à deux, les derniers reçus marchant devant, le Grand Maître seul, ayant à la gauche le Maître des Ceremonies deux pas en avant hors des rangs. La marche fut fermée par les Chapelains & Aumôniers de l'Ordre.

A l'entrée de l'Eglise, les PP. Carmes se trouverent rangez en haye, & le P. Prieur qui est Aumônier de l'Ordre, porta la parole, & fit une harangue à M^r le Grand Maître, pendant laquelle les Novices se

mirent dans les places qui leur furent montrées par le Herault.

Après ce compliment les Chevaliers anciens se placèrent le long de leurs bancs, se tenant debout. M^{le} le Grand Maistre se mit à genoux à son Priedieu, & les Chevaliers firent la mesme chose le long de leurs bancs.

Le Chapelain revestu d'une Chappe, & les Officians, commencerent le *Veni creator*, après lequel le Maistre des Ceremonies se leva, alla au milieu de l'espace qui est en-

Février 1696.

V

234 **MERCURE**

tre le Priédict & l'Autel , & qu'on appelle le Parterre en matiere de ceremonie. Il fit la reverence à l'Autel , ensuite à M^r le Grand Maître , puis aux Chevaliers à droit & à gauche , & avertit les Novices par un signe de teste de porter leurs épées sur une table posée devant le grand Autel , couverte d'un tapis Amarante , & sur laquelle il y avoit un bassin ciselé de vermeil doré , où avoient esté mises les Croix qui leur devoient estre données.

Les Novices marcherent

deux à deux , un de chaque banc , se suivant à la file , firent les reverences à l'Autel , au Grand Maître , & aux Chevaliers , & après avoir mis leurs épées sur la table , ils s'en retournerent à leur place dans le même ordre.

L'on commença la Messe & à l'Evangile M^r le Grand Maître & les Chevaliers mirent l'épée à la main , & après la remirent dans le fourreau. Le Maître des Ceremonies fit les reverences ordinaires , & avertit les deux plus anciens Chevaliers & le Propriétaire Ge-

226 MERCURE

neral, qui se vinrent placer aux deux costez du Priédieu du G. Maistre, le Procureur General à la gauche de l'ancien. Le Maistre des Ceremonies fit signe à l'Officiant d'apporter le Missel sur le Priédieu du Grand - Maistre. L'Officiant l'apporta, & le Grand Maistre ayant les mains sur l'Evangile, prononça son serment à haute voix en ces termes.

Nous Frere Philippe de Courcillon, par la grace du saint Siege & du Roy Grand Maistre des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Nostre Dame de

de Monicarmel & de Saint Lazare
de Jariusalam, Bethléem & Na-
zareth, tant deçà que delà les
mors, jurons & promettons à
Dieu tout puissant, de garder &
observer toute nostre vie ses saints
Commandemens, & ceux de la
sainte Eglise Catholique Aposto-
lique & Romaine, de vivre &
de mourir en la Foy qu'elle nous
enseigne, de la défendre d'un grand
zele, de ne nous départir jamais
de l'obéissance du Roy, & de luy
rendre toute nostre vie tres-fidelle
service, d'observer & de faire
observer exactement les Regles &
Statuts de ses Ordres, d'admi-

238 MERCURE

nistrer & de faire administrer tous les biens dont ils jouissent pour la gloire de Dieu, le soulagement des Pauvres, & particulièrement des Lepreux, & d'en procurer de tout nostre pouvoir la conservation & l'agrandissement. Ainsi Dieu tresgrand, tres-bon & tres puissant nous soit en aide, & ces saints Evangiles par moy touchez.

Le Maistre des Ceremonies, en l'absence du Greffier de l'Ordre, donna une plume au Grand-Maistre, qui ayant signé ce serment, se leva ensuite & se mit dans son fau-

teûil, après quoy le Maistre des Ceremonies fit signe aux deux Chevaliers anciens de s'avancer au milieu du parterre, & de se ranger des deux costez. M^r le Grand-Maistre s'estant levé, & ayant fait ses reverences à l'antique, alla se placer dans un fauteuil préparé près de l'Autel du costé de l'Evangile, ayant les deux anciens Chevaliers à ses costez, & le Maistre des Ceremonies deux pas devant.

Les deux anciens Chevaliers se mirent à genoux sur deux carreaux de velours aux

240 MERCURE

pieds du G. M. & prestèrent leur obediencce en luy baïsant la main. Ensuite les autres Chevaliers, sur un signe que leur fit le Maistre des Cere- monies, s'avancèrent deux à deux, firent leurs reverences, & vinrent prester à genoux la même obediencce. & s'en retournerent dans le même ordre.

L'obediencce finie, M^r le Grand Maistre retourna à son fauteüil de la même sorte qu'il estoit venu. L'on continua la Messe, après laquelle le Grand Maistre, précédé des deux

GALANT. 241

deux anciens Chevaliers & du Maître des Ceremonies, après les reverences accoutumées, alla dans son fauteuil près de l'Evangile. L'Officiant revestu d'une chappe, fit la benediction des Croix & des Epées qui estoient sur une table, avec le livre des Regles & des Statuts de l'Ordre. Les Novices, qui estoient à genoux pendant la benediction des Croix & des Epées, furent avertis par le Mre des Ceremonies de se mettre en marche. Ils se leverent, & vinrent en deux files se presenter

Février 1696.

X

242 MERCURE

devant le Grand Maistre, & se mirent à genoux. Le Grand-Maistre dit aux Novices, *Que demandez-vous?* Ils répondirent tout haut, un portant la parole pour tous. *Nous vous supplions tres humblement, Monseigneur, de nous donner l'Ordre de Chevalerie de Nostre-Dame de Montcarmel & de Saint Lazare de Jerusalem.*

Le Grand-Maistre leur répondit. *Vous me demandez une grace qui ne doit estre accordée qu'à ceux que le merite en rend dignes, autant que la noblesse de leur naissance, & qui sont dispo-*

sez à la pratique des œuvres de miséricorde envers les pauvres de Jesus Christ , & à verser leur sang pour la défense de la Religion Chrestienne , & pour le service du Roy. Nous avons appris par des preuves certaines que les conditions nécessaires à la grace que vous me demandez , se trouvent en vous , ce qui nous a mené à vous l'accorder. Estes vous disposés à vous servir de vos Epées pour la défense de l'Eglise , le service du Roy , l'honneur des Ordres , & la protection des misérables ? Le même Novice répondit pour tous , Ouy, Mon-

244 MERCURE

seigneur, avec l'aide de Dieu. M^r le Grand-Maître dit, Je vous reçois dans les Ordres Militaires de Nostre Dame de Montcarmel & de Saint Lazare de Jerusalem, au nom du Pere, du Fils & du Saint Esprit. Les Novices répondirent, Ainsi soit-il.

Le Grand maître se leva de dessus son fauteuil, tira son Epée du fourreau, & en donna deux coups sur les épaules de chaque Novice, en disant Par Nostre Dame de Montcarmel & par S. Lazare de Jerusalem, je vous fais Chevalier, après quoy le Grand maître donna

aux Novices, qui estoient à genoux devant luy, leurs Epées, leurs Croix, & les Livres de la Regle & des Statuts de ces deux Ordres, qu'ils receurent avec respect, & qui avoient esté remis entre les mains du Grand maistre, par le Maistre des Ceremonies.

Le Grand maistre leur ordonna ensuite de tirer leurs Epées, & leur dit, *Servez-vous de vos Epées dans les occasions selon l'esprit de la Religion; & non pas selon le mouvement de vos passions.* Ensuite il leur commanda de remettre leurs

246 MERCURE

Epées dans le fourreau, & leur dit, *Souvenez-vous que vous n'en devez jamais frapper personne injustement. Les Novices ayant remis leurs Epées, le Grand maistre leur dit, Chevaliers, soyez desormais vigilans au service de Dieu & de la Religion, obeissans à vos Supérieurs, soumis à leurs ordres, & patiens à leurs corrections. Sçachez que les loix de la Religion où vous estes entrez, vous obligent à l'exercice de toutes les vertus chrestiennes & morales, & à les porter à un plus haut point que ne fait le commun des Chrestiens. Je*

vous ay donné la Croix de nos Ordres. Vous la porterez toute vostre vie au nom de la tres sainte Trinité, Pere, Fils & S. Esprit. Elle vous doit faire souvenir de la Passion de Nostre Seigneur, & vous engage à l'observance des saintes Regles & des Statuts de la Religion. Elle est ornée de Fleurs de lis, pour vous enseigner la fidelité que vous devez avoir pour le service du Roy, dont la pieté & le zele ont donné de l'appuy & de la gloire à nos Ordres. Je vous ay aussi donné le livre des Regles & des Statuts de nos Ordres; vous y apprendrez quels sont vos devoirs.

X iiii

248 MERCURE

Le Chapelain revestu de sa Chappe , apporta le Missel au Grand-maître, qui estant assis & couvert , receut le serment des nouveaux Chevaliers. L'un d'eux portant la parole pour tous , prononça à haute voix ce qui suit, ayant les mains posées sur les Evangelis.

Nous promettons & vouons à Dieu tout puissant, à la glorieuse Vierge Marie Mere de Dieu, à S. Lazare, & à vous, Monseigneur le Grand-Maître, d'observer toute nostre vie les saints Commandemens de Dieu, & ceux de la sainte Eglise Catholi-

GALANT. 249

*que, Apostolique & Romaine;
de servir d'un grand Zele à la
défense de la foy, lors qu'il nous
le sera commandé par nos Supe-
rieurs, d'exercer la charité & les
œuvres de miséricorde envers les
Pauvres, & particulièrement en-
vers les Lepreux, selon nostre
pouvoir; de garder au Roy une
inviolable fidelité, & à vous,
Monseigneur, de vous rendre une
parfaite obeissance, & de garder
toute nostre vie la chasteté libre,
ou conjugale. Ainsi Dieu tres-
bon, tres grand & tres puissant
nous soit en aide & ces saints
Evangelies par nous touchez.*

250 MERCURE

Le Grand-maistre dit pour lors aux nouveaux Chevaliers. *Venez presentement que je vous embrasse , & que je vous reconnoisse comme nos Freres & Chevaliers de nos Ordres , & en cette qualité défenseurs de la Foy , fideles serviteurs du Roy , protecteurs des Pauvres , sujets & soumis à nos reglemens. Allez remercier Dieu de la grace qu'il vous a faite , & signez vostre profession & vos vœux.*

Les Huissiers de l'Ordre apportèrent une table devant le grand Autel, couverte d'un tapis de velours ama-

rante, où le Maistre des Cérémonies, en l'absence du Greffier, reçût les signatures de la Profession & des Vœux des nouveaux Chevaliers, par nom & surnom, après quoy ils retournèrent à leurs places, dans l'ordre qui suit.

Les premiers de chaque file, marchèrent à la teste de celle qu'ils conduisoient, passèrent par le parterre, & vinrent saluer les anciens Chevaliers de leur costé, commençant par celuy qui estoit le plus près du fauteuil du Grand Maistre, & se remirent à leur place,

252 **MERCURE**

en passant entre leurs bancs
& ceux des anciens Cheva-
liers.

Les Chevaliers qui furent
reçûs dans l'Ordre à cette re-
ception, estoient, Messieurs :

Le Comte de Lhospital.

Le Marquis de Blanzac.

D'Aspremont , cy-devant
Chambellan de Monsieur,
Frere du Roy.

Cabre , aussi Chanbellan
de Monsieur.

De Carcavi Duffy.

De Saint-Olon , cy-devant
Ambassadeur à Maroc.

De Longueville , estant

GALANT. 253

prés de la Personne de Monsieur le Duc de Chartres.

De Breteüil de Ruville.
Delbos.

De Saint Gilles.

De Villeroy.

Le Chevalier d'Angoulesme.

De Marefcot, Colonel de Dragons.

De Loysonville.

De Saint Laurens, Lieutenant des Gardes de Monsieur le Prince.

De Crecy.

De Ladournat.

Le Comte de Vassé.

254 **MERCURE**

Le Comte de Grancey.

De Barville.

Le Marquis de Burantiere.

Bontemps Fils , Premier
Valet de Chambre du Roy.

Le Baron de Rosvorin.

De Bouchardiere.

De Beaubourg , Ecuyer du
Roy.

De la Boutoniere.

De Saint Chalier.

Du Vivier.

Pidou.

De Beaulieu , Premier Va-
let de Chambre de Monsieur.

De Breget.

De Hauteville.

De Pommarins.

De Saint Bertin.

De Chenedé.

Chapelain.

M^r de Maziere.

Quand ces nouveaux Chevaliers eurent repris leurs places, le Grand Maistre retourna à son Priédieu, précédé des deux anciens Chevaliers & du Maistre des Cere monies. L'Officiant com mença le *Te Deum*, lequel estant fini, il se tourna du costé des assistans, & après avoir fait une reverence au Grand Maistre pour marquer

256 **MERCURE**

que c'estoit avec sa permission, il donna la benediction solemnelle.

Cette benediction donnée, tous les Chevaliers se levèrent & se mirent en marche deux à deux dans l'Eglise, selon leur rang. Les derniers reçûs marchant les premiers, passerent par le Cloistre, suivis du Grand Maistre qui marchoit seul, la queue de son manteau estant portée par le mesme Gentilhomme qui l'avoit portée en venant à l'Eglise. Cette marche fut fermée comme la premiere, & M^r le

Grand Maistre fut conduit dans la chambre où ils'estoit habillé. Une demi-heure après , m^r le Grand maistre donna un disné magnifique à tous les Chevaliers Il entra avec eux dans une grande Salle, où il y avoit cinquante-quatre couverts en long. L'on y estoit placé des deux côtez. m^r le Grand maistre se mit au milieu d'un rang. Elle fut servie avec une fort grande magnificence. m^r le marquis de Courcillon, son Fils, tint dans une chambre voisine une autre table de dix couverts.

Février 1696.

Y

258 MERCURE

Le repas fini M^r le Grand maître & les Chevaliers retournèrent à l'Eglise, où l'on chanta Vespres, & le Salut, après lequel les Chevaliers reconduisirent M^r le Grand maître à son carosse.

Le lendemain M^r le Grand maître suivi des Chevaliers de l'Ordre, vint à neuf heures du matin à la même Eglise des Billettes, à un Service qui se fait tous les ans, pour les Chevaliers qui sont morts pendant l'année.

Depuis cette grande promotion, j'ay appris que M^r le

Grand maistre avoit reçu deux nouveaux Chevaliers , qui sont M^r le Comte de la Bourlie , Colonel du Regiment de Normandie , & M^r le Comte de Clermont d'Amboize.

Voicy les noms des personnes distinguées mortes sur la fin du dernier mois , & au commencement de celui-cy.

Le Pere Paul Beurrier, Chanoine Regulier de S. Augustin , de la Congregation de Sainte Geneviève , cy-devant Abbé de cet Ordre, & Curé de Saint Estienne du mont. Il avoit prés de quatre-vingt huit ans.

Y ij

260 **MERCURE**

M^r l'Abbé Forestier, cy-devant ministre de la Religion Pretenduë Reformée. Il avoit esté ministre de l'Ambassadeur de la Republique de Hollande, & vivoit fort chrestiennement depuis sa conversion. Il a fait imprimer quelque chose sur les motifs qui l'ont obligé à faire abjuration de ses erreurs.

Messire Sebastien Varino, Prieur de Saint Fiacre de Laon, & Vicaire de Nostre Dame de Bonnes Nouvelles.

Mademoiselle Marie Henriette de Montmorency. Lu-

xembourg, Fille unique de
messire Charles-François-Fre-
deric de Montmorency Lu-
xembourg, Duc de Monmo-
rency, Pair de France, Prince
de Tingry, Gouverneur &
Lieutenant general pour Sa
majesté de la Province de
Normandie, & de feuë Dame
marie Anne d'Albert de Che-
vreuse. Elle est decedée à Ver-
sailles, & l'on a porté son
corps aux Capucines de Pa-
ris, auprès de celui de ma-
dame sa mere. Elle n'avoit
que quatre ans.

Messire Nicolas le Fèvre

262 MERCURE

de la Faluere , Seigneur de Noizé , Conseiller au Chastellet. Il est mort jeune , & estoit fils du Doyen des Conseillers du Parlement de Bretagne.

Messire Nicolas meliand , Conseiller du Roy en la Cour de Parlement. Il avoit épousé mademoiselle Petit , Sœur de M^r Petit, Chanoine de Nostre-Dame , & Conseiller au Parlement. Il laisse plusieurs enfans , entr'autres deux Fils Conseillers au Parlement , un Abbé , & un Religieux de Sainte Geneviève. Il estoit Fils de M^r meliand, President

aux Enquestes, & Cousin germain de M^r meliand, Eveque d'Aler.

Messire André Hameau, Docteur de Sorbonne, ancien Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement, & ancien Curé de Saint Paul. Il estoit Frere de madame Berrier, Epouse de deffunt M^r Berrier, Secretaire du Conseil.

Messire André Blanchard, S^r de S. martin, de Talcy, & de Villers le Belot, Maréchal de Camp des Armées du Roy, & maréchal des Logis general de la Cavalerie de France,

264 **MERCURE**

Commandeur de l'Ordre de Saint Louis , & Gouverneur de l'Hostel Royal des Invalides , où il a esté inhumé. Il estoit sur sa quatre - vingt-troisième année. Il ne laisse point d'enfans , & a fait quantité de legs pieux.

Messire Jacques Planfon ,
Secrétaire du Conseil.

M^r Chevillard , Historiographe de France , a donné depuis peu au Public une Carte , où sont gravées au burin les Armes des douze nouveaux Cardinaux que le Pape a créés au mois de Décembre

cembre dernier , au deffous de celles de tous les Cardinaux qui estoient vivans lors du Conclave où a esté élu le Pape d'aujourd'huy Innocent XII ; de sorte qu'on voit la suite de tous les Cardinaux , depuis ce temps jusques à present , leurs Armes , l'année de leur creation , & le jour du décès de ceux qui sont morts. Il nous donnera la suite à mesure qu'il s'en créera de nouveaux , & les distribuëra séparément , si l'on veut.

Il a donné en mesme temps une grande Carte du Nom &
Février 1696. **Z**

des Armes de tous les Archevesques & Evesques de France , des Agens du Clergé , Generaux d'Ordre , & Grands Prieurs vivans en l'année 1691. avec l'addition de ceux qui ont esté nommez depuis jusques à present. Il distribuë aussi cette Addition separément , si l'on veut. On voit sur cette Carte de quel Archevesché chaque Evesché est Suffragant , & ses differentes Dignitez. Il donnera de mesme la suite à mesure qu'il y en aura de nouveaux nommez.

Il a fait aussi un livre intitulé *la France Chrestienne*, qui comprend de mesme les Armes de tout le Clergé de France, mais beaucoup plus étendu que la Carte, puis qu'on y voit l'endroit où est situé l'Archevesché & Evesché, la distance qu'il y a de Paris, l'Eglise de la Metropole ou Cathedrale, le nom du premier Evesque, le nombre de ceux qui luy ont succédé, le nom de celuy qui la possède, le jour de sa nomination, & de son Sacre, avec des Tables pour trouver tout d'un

Z ij

268 MERCURE

coup ce qu'on cherche. Il donnera les Additions en feüilles séparées d'année en années.

Le mesme M^r Chevillard a fait cy-devant plusieurs autres Cartes d'Armes & Blasons, qui sont :

Les Chanceliers de France, dont il a esté parlé dans le Mercure du mois de Novembre 1690. page 213.

Les Maréchaux de France, depuis le regne de Philippe Auguste.

Les Amiraux & Generaux des Galeres de France, depuis

Saint Louïs , avec les Pavil-
lons des differentes Nations.

La ligne directe de la Mai-
son de Bourbon , avec le Pen-
non Genealogique des allian-
ces , jusqu'à Madame la Dau-
phine deffunte.

Les Secretaires d'Etat , de-
puis Henry II.

Les Presidens & Conseil-
lers du Parlement de Paris ,
avec le jour de leur reception.
Il a commencé en l'année
1693. & travaille aux Addi-
tions de ceux qui ont esté re-
çûs depuis , qui seront finies
dans un mois.

Z iij

270 **MERCURE**

Le Tableau de l'honneur, ou Abregé methodique du Blason, où l'on voit par quantité d'écussions & d'ornemens, ce qui compose cette science, la difference des Armoiries en tous leurs attributs, les pieces & figures qui entrent dans leur composition, tous les termes du Blason, les différentes Dignitez, les Supports & Tenans, les différentes Couronnes, les Ordres de Chevalerie, les brisures, la difference des Ecus des Femmes mariées, des Veuves, & des Filles, & generalement

GALANT. 271

rout ce qui concerne cette
Science.

Toutes ces Cartes sont gravées au burin, & on les trouvera chez le S^r Chevillard, en blanc, ou enluminées.

Il enseigne aussi le Blason, & la maniere de dresser des Genealogies, & il en dresse, & fait les preuves pour ceux qui luy en commandent. Il demeure à Paris, rue neuve Nôtre Dame, chez un Apoticaire, vis-à-vis la rue de Venise.

L'application extraordinaire que le Pape donne à la

Z iiii

272 **MERCURE**

conduite du gouvernement de ses Etats, par l'information exacte qu'il prend de ce qui se passe dans les Congregations , & par les Audiencies qu'il donne journellement au Peuple , ne l'empesche pas de songer à ce qui regarde le soulagement des pauvres, la decoration de sa Ville Capitale , & le divertissement de ses Peuples C'est ce qui fait qu'il a fondé divers Hôpitaux pour retirer les Pauvres , & pour faire travailler le vagabons ; qu'il fait élever un grand Palais au milieu de Rome pour

loger commodement les Tribunaux de Justice , qui étoient dispersez en differens endroits , & qu'il a donné la permission de bâtir un Theatre en un lieu commode de la Ville pour représenter des Opera & des Comedies. Ce dernier édifice vient d'estre achevé par les soins de M^r Dali- bert , Secrétaire des Commandemens de la deffunte Reine de Suede , Christine-Alexandre. Ce Theatre est un des plus grands & des plus magnifiques qu'il y ait en toute l'Italie. On monte dans la Salle

274 MERCURE

du Parterre par un large escalier de pierre. Il y a six rangs de Loges les unes sur les autres, & trente-six Loges à chaque rang, avec huit differens escaliers pour y pouvoir monter & descendre sans embarras ny confusion. Ces Loges sont un peu plus étroites que les nostres, n'y pouvant tenir que trois personnes commodement. Le premier rang n'est pas le plus estimé, parce qu'il est fort peu élevé au dessus du Parterre, & est à l'égard de la Comedie, ce qu'une entre-solc est dans un bastiment.

Ainsi on estime principalement le second & le troisième rang, & ce qui est de particulier, c'est que l'usage étant de retenir les Loges pour plusieurs représentations, chacun les fait tapisser & orner à sa fantaisie, & en même temps chacun se pique de les rendre plus propres les unes que les autres, les uns les doublant de damas & de velours, avec des tissus & galons d'or, & de riches tapis au devant, & les autres avec des étoffes de la Chine, & Satins de différentes couleurs. On devoit

276 MERCURE

faire l'ouverture de ce Theatre le quinziesme du mois passé, par un nouvel Opera.

Ce nouvel établissement me donne occasion de vous parler de celuy de la Troupe de Comediens François. Le premier de Mars 1688. on donna un Arrest dans le Conseil d'Etat, Sa Majesté y estant, par lequel il leur fut permis de faire leur établissement dans le Jeu de Paume de l'Estoile, rue des Fossez Saint Germain des Prez. En consequence de cette permission, ils y ont fait une dépense de

plus de deux cens mille livres.

Monseigneur avoit souvent marqué qu'il leur feroit l'honneur d'aller voir leur Salle; mais la facilité d'avoir la Comedie à Versailles, ayant fait couler le temps insensiblement, ce Prince n'estoit point encore venu à la Comedie à Paris. Enfin voulant satisfaire à sa parole & à sa curiosité, il vint voir en même temps deux Pieces qui faisoient du bruit; sçavoir une Piece serieuse intitulée, *Polixene*, & une Comique, qu'on jouoit alors sous le titre de la

278 MERCURE

Foire S. Germain. Les beautez de la premiere attacherent beaucoup ce Prince, & la faconde le divertit. M^r Dancour, qui en est l'Auteur, avoit préparé le Compliment que vous allez lire; mais Monseigneur, dont la modestie est connue, n'en voulut point, parce qu'il ne vouloit écouter aucunes loüanges. Voicy les termes de ce Compliment.

C'est avec un tres-profond respect que j'ose prendre la liberté de remercier Monseigneur de l'honneur qu'il a bien voulu nous faire aujourd'huy. [Ce témoignage public

GALANT. 279

de l'estime qu'il a pour le Theatre,
Et de la protection dont il nous
honore, servira d'exemple sans
doute, Et il attirera sur la Co-
medie toute la consideration dont
elle a besoin. Nous sommes rede-
vables à cette protection glorieuse
de la tranquillité, qui par les or-
dres du Roy va desormais estre
rétablie dans les Spectacles. Vos
bontez, Monseigneur, se font
sentir generalement à tout le
monde, Et elles vous acquierent
sur tous les cœurs, les mêmes
droits que vostre naissance aug-
ste vous donne sur les volontez.
Nous en sommes tres-vivement

280 MERCURE

penetrez, & si nostre Profession ne nous met pas en estat de sacrifier nostre vie pour vos interets, elle nous donne au moins l'avantage de la consacrer toute entiere à vos plaisirs, avec un zele & un attachement qu'il est impossible de ne pas avoir, & qu'il n'est pas possible de bien exprimer.

La Salle parut ce jour-là dans toute sa beauté, étant éclairée de vingt-quatre lustres garnis de bougies, dont les lumieres firent remarquer les peintures, & briller l'or des ornemens.

Le 11. de ce mois, M^r le Comte de la Marck, Neveu de M^r le Cardinal de Furstemberg, soutint une These en Sorbonne, qu'on appelle *Tentative*, pour estre Bachelier. M^r l'Evêque d'Ipres estoit President de l'Acte, & fut le premier qui disputa contre luy, ce qu'il fit avec beaucoup de netteté & de force. M^r le Comte de la Marck fit paroistre une tres-grande facilité dans ses réponses, qu'il accompagna de marques d'érudition. Il répondit avec la même facilité aux argumens.

Février 1696.

Aa.

des Bacheliers de Licence, depuis une heure & demie jusqu'à six. L'Assemblée fut nombreuse, & composée de tout ce qu'il y a de plus distingué dans l'Eglise & dans l'E-pée; sçavoir de M^r le Cardinal d'Estrées, de M^r le Cardinal de Furstemberg, & d'un fort grand nombre de Prelats.

Le 21. du même mois, M^r l'Abbé de Malezieu soutint une These semblable, qu'il avoit dédiée à Monsieur le Duc du Maine, qui luy fit l'honneur d'y assister. Ce Prince estoit seul dans un fauteuil,

au milieu du Parterre, accompagné d'une grande partie de la Cour. M^r l'Evêque de Saint Omer présida à cet Acte, & M^r l'Archevêque de Paris s'y trouva au dessus de tous les Archevêques & Evêques, luy seul en habit & en camail violet, comme estant dans son Diocese, & un Clerc en surplis assis devant luy sur un tabouret, tenant une grande croix de vermeil-doré, qui le précédait en entrant & en sortant de l'Assemblée. M^r l'Abbé de Malezieu répondit avec applaudissement à tout

Aa ij

284 MERCURE

tes les difficultez qui luy furent proposées, tant par M^r l'Evêque de Saint Omer, que par les Bacheliers.

Le 23 du même mois, M^r l'Abbé de Louvois fit la même Action, ayant pour President M^r l'Evêque de Meaux. Toute la Cour s'y trouva, & on remarqua au milieu d'un si grand monde, un silence particulier & une attention extraordinaire à toutes les réponses doctes & solides que fit cet Abbé, aux argumens de M^r l'Evêque de Meaux & des Bacheliers. Mrs les Cardinaux, les Archevêques &

GALANT. 285

Evêques y tinrent le même rang qu'aux autres Actes.

On a fait courir le bruit sur plusieurs Nouvelles manuscrites, qui ont esté répandues, que M^r le marquis de Provenchere estoit mort d'une morsure de chien enragé. On s'est trompé sur le nom. C'est M^r de la Pleigniere, Brigadier des Armées du Roy, & Gouverneur des Place & Citadelle d'Arras, à qui un si grand malheur est arrivé. Le Roy a gratifié de son Gouvernement Mr le marquis de Provenchere, Gouverneur de Philippeville.

286 **MERCURE**

Je vous ay envoyé une Lettre sur l'origine du mot *Payen*, & on a mis qu'elle avoit esté écrite à M^r Cipiere. Il falloit mettre qu'elle avoit esté écrite par M^r Cipiere, puis qu'en effet il en est l'Auteur.

Enfin, madame, je vous envoie le Sonnet qui a remporté le Prix, sur les Bouts-rimez proposez à remplir à la gloire de madame la Princesse de Conti Douïairiere. Il est de M^r Robinet de S. Jean, & vous serez surprise de trouver encore un feu de jeunesse dans ses Vers, quand je vous

auray appris qu'il est dans sa quatre-vingt-huitième année. Il a beaucoup travaillé, soit en Prose, soit en Vers, & fit un Eloge de Louïs XIII. à la mort de ce monarque, qui arriva le 14. May 1643. Cet Eloge receut de grands applaudissemens. M^r Robinet a donné longtems les soins au fameux Theophraste Renaudot, Inventeur de la Gazette. Après la mort de Mr Lorret, dont les Gazettes Burlesques ont esté fort estimées, il s'attacha à cette sorte d'Ouvrage, qu'il continua plusieurs

288 MERCURE

années. Il jouit encore d'une
santé parfaite & vigoureuse,
sans que l'âge ait affoibli ny
son esprit, ny son corps. Il
travaille encore aux mêmes
Ouvrages, qui font vivre avec
tant de gloire le nom du sça-
vant & ingenieux Theophra-
ste Renaudot, dont je viens
de vous parler. L'abondance
de la matiere, qui m'oblige à
reserver divers articles pour
le mois prochain, m'empê-
che de vous envoyer d'autres
Sonnets que celui que l'on a
jugé digne du Prix.

A

A LA GLOIRE
DE MADAME.

LA PRINCESSE
DE CONTI.

SONNET.

L' Heroïque vertu vers la gloire
la guide,
L'amour par ses beaux yeux
vainqueurs de toutes parts,
Abat des libertez, le plus fermes
remparts,
Et du destin des cœurs comme il luy
plaist décide.

S
Son renom se répand comme un tor-
rent rapide,

Février 1696.

Bb

200 MÉRÇURE

Elle est Fille d'un Roy qui passe
les Y O V M E Césars
Son air est d'Amazone, & les plus
grands hazards
Ne pourroient ébranler son courage
intrepide.

§
Elle suit des Hieras tous les nobles
Emplois,
Elle est digne d'un Trône & de don-
ner des Loix,
Son aspect calmeroit les plus féroces
tempêtes.

§
On ne peut résister à ses charmes
divers,
Des esprits & des cœurs elle fait
des conquêtes,
Qui feroient dédaigner celle de l'
Univers.

ENVOY.

*Princesse auguste, hélas ! chacun
sâche à vous plaire.*

*Ayez la bonté d'avoir
L'effort que vient de faire,
Pour vous peindre & pour vous
louer.*

Un homme plus qu'octogenaire.

Le premier jour de ce mois,
M^r le Duc d'Albret, Fils aîné
de M^r le Duc de Bouillon,
Grand Chambellan de France,
& Neveu de M^r le Cardinal
de Bouillon, Grand Au-
monier de France, que les
avantages d'une naissance

B b ij

toute illustre elevent moins
 que les grandes qualitez qui
 l'ont rendu digne de la Pour-
 pre, épousa Marie-Armande-
 Victoire de la Tremoille, Fille
 de M^{le} le Duc de la Tremoille,
 premier Gentilhomme de la
 Chambre, & la ceremonie
 fut faite dans la Chapelle de
 l'Hostel de Crequi, où l'on
 avoit fait les Fiançailles le
 jour précédent. M^{le} le Duc
 d'Albrët est Frere de M^{le} le
 Prince de Turenne, qui fut
 tué à la Bataille de Stein-
 ke, & qui avoit épousé Ma-
 demoiselle de Vantadour, re-

maïée à M^{le} Prince de Rohan. Vous ſçavez combien feu M^{le} Viconte de Turenne, leur grand Oncle, l'un des plus grands Capitaines de noſtre ſiècle, a rendu ce nom fameux. Sa memoire vivra éternellement par ſes grandes actions, qui ont fait admirer à toute l'Europe ſa valeur & ſa prudence. La Maïſon de la Tremoille eſt auſſi tres-illuſtre, & ſe trouve alliée dès l'an 1416. à celle de M^{le} Duc de Bouillon, qui s'appelle Godefroy - Maurice de la Tour d'Auvergne,

294 MERCURE

par le mariage de Jeanne d'Auvergne, Comtesse d'Auvergne & de Bologne, qui estant Veuve de Jean, Fils de France, Duc de Berry, épousa George de la Tremoille, huitième Ayeul paternel de M^r le Duc de la Tremoille. Louis de la Tremoille, Vicomte de Thouars, General des Armées Royales en France & en Italie, & Gouverneur de Bourgogne sous les régnes de Charles VIII. de Louis XII. & de François I. mérita le nom de Chevalier sans reproche, & fut tué à l'âge de qua-

vingt ans, au Siege de
 Ravie, où François I. fut fait
 prisonnier. Il avoit épousé en
 premières nocces Gabrielle de
 Bourbon, Fille de Louis Com-
 te de Montpensier, & Sœur
 de Charles de Bourbon Con-
 nestable de France, & en eut
 un Fils, appelé Charles Prin-
 ce de Talmond, tué en 1515
 à la Bataille de Marignan.
 Leurs Altesces Royales, Mon-
 sieur & Madame, accompa-
 gnées de Mademoiselle, fi-
 rent l'honneur aux mariez de
 les visiter le jour de leur ma-
 riage. M^{le} le Duc de la Tre-

B b iij

296 MERCURE

monle a celui d'estre fort proche Parent de Madame, étant Fils de Madame la Princesse de Tarente, Sœur aînée de la mere de Son Altesse Royale.

Le 17. de ce mois, M^{le} le Duc de Luxembourg épousa mademoiselle de Clerambault, Fille de Messire René de Gilliers, marquis de Clerambault, de Puyganeau, Marmande, & Sigonnay, & de Dame Marie le Loup de Belkenave, Fille de Messire Claude le Loup de Belkenave, Seigneur de Belkenave, de Montfaut, Pietrebrune, & autres

lieux, Mareſchal des Camps
 & Armées du Roy, tué à la
 Baraille de Nortlinghen en
 Allemagne, madame la mar-
 quife de Clerambault avoit
 épouſé en premières noces
 M^r le Comte du Pleſſis Praſlin,
 Fils aîné de M^r le Mareſchal
 du Pleſſis Praſlin. De ce ma-
 riage eſtoit ſorti un Fils, qui
 ſucceda à la Duché de Choi-
 ſeu, & qui fut tué au Siege
 de Luxembourg en 1684. M^r
 le marquis de Clerembault a
 eſté premier Ecuyer de feuë
 madame, & l'a eſté quelque
 temps de madame d'aujourd'

d'huy. Mademoiselle de Clerambault, presentement Duchesse de Luxembourg, est son unique heritiere, & a beaucoup d'agrément en sa personne. Je ne vous dis rien de M^{le} le Duc de Luxembourg, vous en ayant parlé amplement lors qu'il fut fait Gouverneur de Normandie. La ceremonie des Epousailles se fit par M^r l'Archevesque de Bourges, & il y eut la veille un repas d'une propreté & d'une magnificence à laquelle on ne peut rien ajouter. Les Conviez estoient en grand nombre, & toutes personnes du premier rang.

Leurs Altesses Royales firent
aussi l'honneur à M^r & mada-
me la Duchesse de Luxem-
bourg, de les aller voir le jour
de leurs nocces.

Le 21. messire Pierre Gilbert
Colbert de Villacerf, épousa
Anne marie madelaine de
Brinon Senectaire, Fille de
M^r de Brinon Senectaire, &
de marguerite des Bauves,
Fille unique de messire Timo-
leon des Bauves, Seigneur de
Linville, Comény, & autres
lieux, Lieutenant General,
& Commandant les Gend'ar-
mes de monseigneur le Dau-

phin sous le regne de Henry
IV. & d'Anne de Bethune.

Ce Timoleon estoit Fils de
messire Henry des Bauves,
Seigneur de Linville, Come-
ny, & autres lieux, & com-
mandoit un Regiment pour
le service du Roy. Il avoit
épousé M^{le} Philippe de Cham-
pagne & de Chasteaubriant,
Fille unique & Heritiere de
ces deux grandes & illustres
Maisons. M^{le} de Villacerf est
Fils de M^{le} le Marquis de Vil-
lacerf, cy-devant premier
maistre d'Hostel de la Reine,
& presentement Surinten,

GALANT.

301

Ant & Ordonnateur general
des Bâtiments du Roy, Arts
& Manufactures de France,
& Neveu de M^r de S. Poange.
M^r le marquis de Villacerf
avoit un autre Fils qui fut tué
il y a plus d'un an d'un coup
de canon. Il en a encore un
Abbé, qui est Agent ge-
neral du Clergé de France.
Toute cette Famille sert
avec zele & un grand attache-
ment.

Le 22. M^r le Comte de Mar-
fan epousa madame la mar-
quise de Seignelay, Veuve de
M^r de Seignelay, Ministre

302 MERCURE

d'Etat, & la Cere'monie des Epousailles fut faite par M^r l'Evesque de Lisieux. Le merite de M^r le Comte de Marsan est connu de tout le monde, & soutient parfaitement l'avantage qu'il a d'estre de l'illustre maison de Lorraine. Il est Fils de Henry de Lorraine Comte d'Harcourt, & de Marguerite de Cambout, Veuve d'Antoine de l'Age, Duc de Puylaurent, & Fille de Charles de Pontchasteau, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general dans la Basse Bretagne, &

Frère de M^r le Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de France, & de M^r le Chevalier de Lorraine. M^r le Comte d'Harcourt son Père qui s'est acquis tant de gloire par les grands services qu'il a rendus à l'Etat, estoit second Fils de Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, & de Marguerite Chabot, & petit Fils de René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, qui par son mariage avec Louise de Rieux, Comtesse d'Harcourt, fait en 1554. fit passer tous les biens de la maison d'Har-

court, dans celle de Lorraine. Madame de Seignelay, presentement Comtesse de Marfan, est belle, tres bien-faite, magnifique en toutes choses, & universellement estimee. Elle est Fille de Henry de Matignon, Comte de Thorigny, Lieutenant general de la Basse Normandie, & de Françoise le Telhier, Fille unique & Heritiere de François, S^r de la Luthomiere. Le maison de Matignon en Normandie a este comblee d'honneurs & de dignitez. Jacques de Matignon,

Comte de Thorigny, & Gouverneur de Guyenne, fut fait Marechal de France en 1578. par le Roy Henry III. qui ne pouvant trop récompenser les grands services qu'il avoit rendus, le fit peu après Chevalier de ses Ordres. Il avoit épousé en 1557. Françoise de Daillon, Fille de Jean Comte du Lude, & il en eut entre autres enfans, Charles de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general en Normandie, qui épousa en 1596. Eleonor d'Orleans, *Février 1696. C.c*

306 MERCURE

Fille puînée de Léonor, Duc de Longueville. De ce mariage sortit François de Matignon, Comte de Thorigny & de Gasse, Marquis de Fontey, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general en la Basse Normandie, Pere de Henry de Matignon, dont on a parlé d'abord.

Dans ce mesme mois, s'est fait le mariage de Messire Gabriel de Marescot, Seigneur de Morgue & de Tory, avec Mademoiselle d'Apougy, Fille de Messire Claude d'Apougy, Seigneur de Jamville.

C'est une personne fort accomplie de corps, & d'esprit. M^r de Marescot est Colonel de Cavalerie, & Fils de Messire Michel de Marescot, Seigneur de Morgue & Tory, Conseiller d'Etat, & Maistre des Requestes, & de Dame Adriane de maupcou d'Ablége. Le nom de marescot est allié aux meilleures Maisons de la Robe, & connu en Italie & en France.

Le mérite de M^r l'Evesque Comte de Noyon vous est si connu, & vous m'en avez toujours paru si touchée, que

G o ij

308 MERCURE

je ne ſçaurois douter que vous ne liſiez avec plaifir le compliment qui a eſté fait à cet Illuſtre Prelat par le Pere François de Clermont Benedictin, ſur ce que Sa Majeſté l'a nommé Commandeur de ſes Ordres. L'éloge eſt grand, quoy que fait en peu de mots.

MONSIEUR.

Ce que Dieu dit autrefois de Roy David, qu'il avoit trouvé en luy un homme ſelon ſon cœur, Inveni hominem ſecundum cor meum; noſtre Auguſte Mo-

marque l'a dit souvent de Vostre
 Grandeur, & il le dit encore tous
 les jours par les bienfaits continuels
 dont il reconnoist vostre merite. Il
 a rendu justice à vostre Zele pour
 la gloire de Dieu, soutenu par la
 science la plus profonde, & la
 penetration la plus sublime des
 misteres de nostre Religion, en vous
 faisant Prince de l'Eglise, dont
 il est le Fils aîné. Il a rendu justice
 à cette incomparable sagesse qui
 accompagne toutes vos actions,
 lors qu'il vous a fait Conseil-
 ler de l'Etat, dont il est la lumiere
 vivante. Il a rendu justice à vostre
 éloquence singuliere, qui éclaire

310 MERCURE

dans tous vos discours, lors qu'il
a souhaité que vous fussiez de
l'Academie Françoise, dont il
est le Protecteur & l'admiration,
& aujourd'buy, par une dernière
marque de son estime pour vous,
il vient de rendre justice à vostre
illustre naissance, & à cette éxa-
nomie merveilleuse, que vous
faites paroître en toutes choses, &
vous faisant Commandeur de
l'Ordre dont il est la règle ani-
mée, afin que l'Eglise, l'Etat, le
Royaume, & tout le monde en-
semble, vous regardent comme le
prodige de ce siècle, & publient en
vous admirant, que Louis de

GALANT. 38

Grand a trouvé en vous un homme selon son cœur. Inveni hominem secundum cor meum.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *la Suye de cheminée*, & il a esté trouvé par Mrs de Montigny de S. Maurice; Chimaine de la rue des Minimes de Soissons; du Faux de la Ville d'Evro; Henty le jeune du Bureau du Papier de la Douane; Hellant le jeune, aussi de la Douane; Antoine Benard de la rue neuve Notre-Dame; de la Grave; Estienne Bernard fleur de la Bernar-

212 MERCURE

diète du bout du Pont-neuf;
 l'Alive de l'Orangerie Royale
 de la rue de Grenelle Faux-
 bourg S. Germain; Morlat de
 Beuregard; le Duc de Rouen
 du Parvis Notre-Dame; le
 Baron de S. Arsenne; le Ca-
 pitaine au Regiment de la
 Marine; Bardet de l'Hôpital
 du Mans; Leger Maître à
 chanter demeurant à Rouen;
 le petit-Coq Revell-marin;
 Tamiriste de la rue de la Ce-
 rilaye; la Fleur des Jardins du
 Cloître S. Benoist; Pator de
 la rue Gervais-Laurent; les
 deux Maîtres; Mr Petit-Jean;
 pour l'édifice

le Forer & la Functre du Ma-
rais; le Medecin de la Garni-
nison du Fort de Meulan; le
petit Beutré de la Compagnie
des Assurances; le Medecin
de l'annee Muerre de Chartres;
le petit Piquaire, & le Cheva-
valier des Sables; le beau Be-
noy; le Berger Vermanfon &
la Bergere Coco; le jeune
Amant de la Charmante ***
de l'une des trois cheminées
de Poitiers; le Frere & la Sœur
de la rue Bardubecq; le Sa-
voyard naturalisé de Poitiers;
la Vigne Docteur en Medec.
le Voyageur malgré luy; Brior
Février 1696. D d

314 MERCURE

de Sainte Clofine. Mesdemoi-
selles Rochecot le Bacle; du
Four de la rue Boudin de
Rouën; Rosalie Sophie de
Soissons; la belle Polonoise;
la belle Gabrielle, M. d'Eme-
court; la jeune Veuve du mi-
roir de vertu; la charmante
blonde de Beru de la rue Ni-
cole; les trois belles Nim-
phes près Nostre-Dame, &
leurs charmans Cousins, &
l'aimable Baudouin.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est fort inge-
nieuse. M^r de la Tolle vaterie
en est l'Auteur.

LE GALANT. 41815

de Sainte Olothe. Melchior
de Rabelais. ENIGME. Belle

Lecteur, qui veux sçavoir qui
m'a donné le jour,
Ce sont plusieurs enfans, & peres de
leur mere,
Qui voulant luy marquer leur zele
& leur amour,
Ont enfin travaillé tous ensemble à
me faire.

S comme en moy je renferme un de-
posit précieux,
Comme en moy l'on découvre une
haute science,
Comme je suis rempli de tout l'esprit
des Dieux,
Sans doute c'est au ciel que j'ay pri
ma naissance.

2

Dd ij

36 MERCURE

*Chez cent Peuples divers on ob-
serve mes loix,
Mes fidelles Sujets portent tous la
couronne,
Et doivent chaque jour pour la
moins une fois,
Me rendre avec respect leur devoir
en personne.*

*Ils ont beau tous les jours me parler
bas & haut,
Bien qu'en moy l'on remarque une
forte éloquence,
Et que pour eux je sois assez fertile
en mots,
Je demeure toujours dans un profond
silence.*

*Mais par un art ingénieux,
Je sçay si bien jouer mon rôle.*

Que j'entretiens jeunes &
vieux

Sans me servir de la parole.

S

Si par mon entretien je suis à mes
Sujets

En mesme temps utile, à charge, &
nécessaire,

Je cause à quelques-uns mille justes
regrets,

Quand ils ont négligé de bien me
satisfaire.

S

Bien loin d'en exiger tous les ans
des tributs,

Comme les Souverains sont en droit
de le faire,

Je procure à plusieurs de fort gros
revenus,

Des autres je ne tiens du moins au-
cun salaire.

D d. iij

318 MERCURE

*Afin de figurer en deux mots mon
Portrait ,*

*La couleur de mon corps est celle de
l'ivoire :*

*Mais afin de me rendre & visible
& parfait ,*

*Celle de tous mes traits est enfin rou-
ge & noire.*

*Encor bien que ie sois dans ma per-
fection ,*

*Soit que ma taille soit ou grossiere
ou menuë ,*

*Par un esprit volage & de divi-
sion ,*

*On me change , on m'augmente , &
l'on me diminue.*

Je vous envoie un Air nou-

in

de



Ne me



nha-



der de

eurs

lan-



ppren-

pendre,

eurs.

longe,

ous est

iiij

La fuyez, plus inhumaine, Je demes

Ma

Cell

seulement vous appeir, Le

nt vous apprendre, qu'une beau te

Je vo

GALANT. 39

veau, de la composition d'un
de nos meilleurs Maîtres de
Musique.

AIR NOUVEAU.

NE me fuyez plus, inhu-
maine,

*Je ne viens point icy vous parler de
ma peine,*

*Ny vous entretenir de mes lan-
gueurs,*

*Je viens seulement vous appren-
dre,*

*Qu'une Beauté jeune & tendre,
M'a vengé de vos rigueurs.*

Madame de Saintonge,
dont l'heureux genie vous est

D d iij

320 MERCEDE

connu par les Opera de sa façon, qui ont été representez sur le Theatre Royal de Musique, & par l'excellent Recueil de Poësies Galantes qu'elle a donné au public depuis peu de temps, vient de faire voir qu'elle n'a pas moins de talent pour la Prose que pour les Vers. Elle a fait paroistre au jour la *Vie de Dom Antoine, Roy de Portugal*, qui n'ayant pû se conserver la Couronne contre les forces de Philippes II. Roy d'Espagne qui y prétendoit, comme estant Fils d'un

ne Fille d'Emanuel, vint de-
mander du secours en Fran-
ce, & mourut à Paris le 26.
Aoust 1595. Ce morceau d'Hi-
stoire est fort curieux, & ne
peut estre suspect, puisque
la plus grande partie en est
tirée d'un manuscrit de Dom
Gomés Vasconcellos de Fi-
gueredo, Portugais, & Grand
pere de Madame de Sain-
ctonge. Ce Dom Gomés,
aussi bien que Scipion de
Vasconcellos son frere, Gou-
verneur des Isles Terceires
pour Dom Antoine, ont eu
tant de part aux malheurs de

322 MERCURE

ce Roy, & à la confiance des Princes ses Fils, qu'il est impossible qu'ils n'ayent pas esté pleinement instruits de tout ce qui se passa dans les mouvemens qui assujettirent alors le Portugal à l'Espagne. Cette Histoire est écrite d'un stile aisé & concis, & renferme quantité de circonstances, qui meritent d'estre sçûës. On la trouve chez le Sieur Guignard, à l'entrée de la grand'Salle du Palais.

Jamais les plaisirs n'ont esté plus en règne que pendant ce Carnaval. Les spec-

rales ont attiré un grand nombre d'Auditeurs; les Bals ont esté nombreux & frequens; les Masques ont paru par toute la Ville en grande quantité, & les Places publiques ont esté remplies de danses. Il est peu d'Estats aujourd'huy dont on puisse dire la mesme chose; aussi n'en est-il point dont le Souverain travaille plus. Cette grande application du Roy paroist dans ce qui va servir d'entretien à tout l'Univers. Il n'y a point de siecles ny d'Histoires qui fournissent

324 MERCURE

d'exemples d'un pareil secret.
Mille & mille personnes ont
travaillé pendant plusieurs
mois à toutes les choses ne-
cessaires pour le passage du
Roy de la Grande Bretagne
en Angleterre, sans qu'on ait
pû deviner la cause de tant
de mouvemens, un moment
avant qu'il ait plû au Roy
de la publier, & quatre à
cinq cens Bastimens se sont
trouvez prests pour transpor-
ter des Troupes, des Che-
vaux, & toutes les choses
necessaires à l'Armée qu'ils
transporteront, & à l'arme-

ment de ceux qui l'attendent, le tout accompagné de trente Vaisseaux de Guerre, sans qu'on ait même soupçonné qu'on eust aucune entreprise en vûe. Tout cela doit s'embarquer partie à Calais, partie à Dunkerque, pour aller en Angleterre, & c'est M^r Gabaret qui doit commander toute cette Flote. On peut dire que tout ce que l'homme peut mettre du sien pour l'exécution d'une grande entreprise, se voit dans ce qui regarde la descente dont il s'agit. C'est à Dieu & aux

Elémens à faire le reste, sans quoy on ne se peut rien promettre. Le Jubilé doit souvrir justement dans le temps de l'exécution, ce qui fera redoubler les prières, pour attirer la benediction du Ciel sur cette entreprise. Dix-huit Regimens ont esté commandez pour cette expedition, trois de Cavalerie, qui sont le Roy, Anjou & Berry, & deux de Dragons; sçavoir le Colonel General, & Fontenay. M^{re} le Marquis de Beuvron d'Harcourt doit commander ces Troupes. Il

pour Marefchaux de Camp
M^r de Pracontal & d'Alber-
gotti. , & pour Brigadiers,
M^r le Duc de Humieres, M^r
de Biron, & M^r de Mornay.
Le Roy d'Angleterre partic-
hier 28. en poste , & de-
voit aller coucher à Abbevil-
le. On efpere que ce Prince
pourra s'embarquer demain
premier de Mars. Il eft venu
des nouvelles d'un grand fou-
levement en Ecoffe. On man-
de que Milord Aran eft à la
tefte des Soulevez.

Dés que les plaifirs inno-
cens feront de retour, on ver-

328 MERCURE

ra paroître sur la Scene deux
 Pièces nouvelles, dont l'une
 est serieuse, ayant pour titre,
Agrippa, ou la mort d'Auguste.
 L'autre est une Comedie in-
 titulée, *le Vieillard couru, ou*
les differens Caracteres des Fem-
mes, de l'Auteur des *Dames*
vengées, qui parurent l'année
 dernière, & dont on n'a pû
 reprendre les representa-
 tions, les principaux Acteurs
 de cette Piece ayant esté in-
 commodez pendant une par-
 tie de l'hiver.

Je vous entretiendray le

GALANT. 329

mois prochain de l'entrée de
l'Ambassadeur de Portugal.
Je suis, Madame, vostre,
&c.

A Paris ce 29. Fevrier 1696.



Fevrier 1696.

Ec

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

1823

25255252525525222

TABLE.

P Relude.

*L'Anneau d'Horace , à Made-
moiselle de Scudery.* 8

Réponse de Mlle de Scudery. 12

*Replique d'un Peripateticien à la
Lettre d'un Cartesien inscrite
dans le Mercure d'Octobre
dernier.* 15

Epistre en Vers. 63

*La Belle au bois dormant , Con-
te.* 75

Lettre curieuse de M^e de Cypiere.
117

E e ij

TABLE.

Livre singulier du Pere Honnre.

193

*Profession de Mademoiselle de Du-
ras.*

199

*Découverte du corps de Saint Au-
gustin.*

200

*Causes du reculement de la Feste
de Pasques.*

209

*Ceremonies observées à la rece-
ption de M^r le Marquis de
Dangeau, Grand Maistre de
l'Ordre de S. Lazare, &c. de
nostre Dame de Mont Car-
mel.*

216

Morts.

239

*Carte où sont gravées les armes des
nouveaux Cardinaux.*

239

T A B L E

<i>Vers sur le Tableau de l'histoire de Susanne.</i>	133
<i>Lettre sur les Inscriptions Fran- goises.</i>	140
<i>Epistre à Aristie.</i>	153
<i>Mariage de M^r le Marquis de Moumorin.</i>	175
<i>Mort de M^r de Lionniere.</i>	152
<i>Reflexions sur le Zele prudent.</i>	175
<i>Portraits curieux, galans, & cri- tiques.</i>	184
<i>Fureteriana.</i>	187
<i>Divers Bastimens de Mer, desfi- nez & gravez en grand, selon la construction moderne.</i>	188
<i>Ouvrages de M^r Vandermeulen, anciennement & nouvellement gravez.</i>	191

TABLE.

*Autre Carte où sont les armes
de tout le Clergé de France.*

266

La France Chrétienne. 267

Etablissement d'un nouveau

Theatre à Rome. 271

Monseigneur fait l'honneur aux

Comédiens François de venir

voir la Comedie dans leur

Sal. 276

Compliment préparé pour Mon-

seigneur. 278

Theses solennelles par M le Com-

te de la Marck, M l'Abbé

de Malezieu, & M l'Ab-

bé de Louvois. 281

Gouvernement d'Arras donné à

T A B L E.

<i>M^{le} le Marquis de Proven-</i>	
<i>chère.</i>	285
<i>Sonnet qui a remporté le prix des</i>	
<i>bouts rimez remplis à la gloire</i>	
<i>de Madame la Princesse de</i>	
<i>Conty Doüairiere.</i>	289
<i>Mariages.</i>	291
<i>Discours fait à M^r de Noyon.</i>	
	307
<i>Article des Enigmes.</i>	311
<i>Vie de Dom Antoine, Roy de</i>	
<i>Portugal.</i>	320
<i>Divertissemens du Carnaval.</i>	322
<i>Départ du Roy d'Angleterre,</i>	
<i>avec plusieurs circonstances</i>	
<i>qui accompagnent cette nou-</i>	
<i>velle.</i>	324

T A B L E.

Divertissemens nouveaux. 327



Avis pour placer les Figures.

La Figure doit regarder la page
197.

L'Air doit regarder la page 319.

2



